



HAL
open science

La légitimité des revendications économiques des Gilets Jaunes

Anne Isla

► **To cite this version:**

| Anne Isla. La légitimité des revendications économiques des Gilets Jaunes. 2019. hal-02355838

HAL Id: hal-02355838

<https://hal.science/hal-02355838>

Submitted on 8 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La légitimité des revendications économiques des Gilets Jaunes

Anne Isla¹

Support de la Conférence faite à la Bourse du Travail de Tarbes, le 6 novembre 2019, à l'initiative du collectif des Gilets Jaunes de Tarbes, CSGJ65.

« A un certain point de leur vie historique, les groupes sociaux se détachent de leurs partis traditionnels, c'est-à-dire que les partis traditionnels, dans la forme d'organisation qu'ils présentent, avec les hommes bien déterminés qui les constituent, les représentent, et les dirigent, ne sont plus reconnus comme expression propre de leur classe ou fraction de classe. Quand ces crises se manifestent, la situation immédiate devient délicate et dangereuse, parce que le champ est ouvert aux solutions de force, à l'activité des puissances obscures, représentées par les hommes providentiels. » Antonio GRAMSCI, 1916-1935²

J'ai été très heureuse quand le collectif des Gilets Jaunes de Tarbes m'a contactée pour me demander si j'acceptais de faire une conférence d'économie. Le symbole que véhiculent, à mon sens, les Gilets Jaunes est le rassemblement. Le rassemblement sur les ronds-points, la convivialité pour porter le débat, la solidarité des causes qu'ils défendent ; causes des femmes, des retraités, des chômeurs, des salariés, des ouvriers, des fonctionnaires, des patrons de petites ou moyennes entreprises, des artisans, des professions libérales, etc... en résumé, des citoyens. Il s'agit d'un rassemblement, alors que la caractéristique de l'univers économique, de l'univers marchand est la « séparation »³, l'individuation.

Dans un monde économique, dans le monde marchand tel qu'on nous le présente, les êtres humains sont réduits à s'adresser des signaux, des prix, plutôt que des mots, des marques d'affection, de confiance ou d'intérêt, ils sont coupés les uns des autres.

Le marché est un processus qui sépare, qui fonctionne sur des individus isolés –les économistes ont l'habitude de dire que dans un marché les individus n'ont pas à savoir ce que font ou ce que pensent les autres individus :

¹ Anne Isla, Maîtresse de Conférences en sciences économiques, Habilitée à diriger des recherches. Université de Toulouse. Membre des Economistes Atterrés, membre d'Attac. anne.isla@univ-tlse2.fr

² *Gramsci dans le texte*, Recueil de textes réalisé sous la direction de François Ricci en collaboration avec Jean Bramant. Textes traduits de l'Italien par Jean Bramant, Gilbert Moget, Armand Monjo et François Ricci. Paris : Éditions sociales, 1975, 798 pages. Version électronique sur <http://classiques.uqac.ca/> p 68

³ Sur ce thème on peut lire Orléan 2011 et Dupuy 2014.

« Les prix qui émergent des transactions volontaires entre acheteurs et vendeurs – en bref, sur le marché libre – sont capables de coordonner l'activité de millions de personnes, dont chacune ne connaît que son propre intérêt, de telle sorte que la situation de tous s'en trouve améliorée. [...] Le système des prix remplit cette tâche en l'absence de toute direction centrale, et sans qu'il soit nécessaire que les gens se parlent, ni qu'ils s'aiment. [...] L'ordre économique est une émergence, c'est la conséquence non intentionnelle et non voulue des actions d'un grand nombre de personnes mues par leurs seuls intérêts » Friedman et Friedman 1981, cité par Mengal 2007, cité aussi par Dupuy 2014

Le système de prix coordonne l'activité économique, cela suffit à organiser les relations sociales. Ce fonctionnement de l'univers marchand s'applique partout⁴.

Or la séparation n'est pas bonne pour la démocratie. La démocratie a besoin de débat et de relations sociales.

Quand votre groupe m'a contacté, vous m'avez laissé l'entière liberté du thème que je voulais aborder. Je fais partie des "Economistes atterrés" – atterrés devant les politiques économiques libérales, et atterrés devant la discipline économique telle qu'elle est enseignée, telle qu'elle est utilisée pour assoir le pouvoir d'un groupe social dans la société. Les Economistes atterrés ont fait des propositions au sein du débat avec les Gilets Jaunes : *Les propositions des Economistes atterrés pour le débat citoyen* en février 2019⁵. J'aurais pu partir de ces propositions mais au lieu de cela, je suis partie des revendications portées par ce mouvement ; ce mouvement qui est né il y a plus d'un an autour des ronds-points et qui proclame « nous sommes ensemble », « nous sommes ensemble des êtres humains et à ce titre nous devons compter », « le pouvoir dans cette société doit tenir compte de notre parole » ; il est nécessaire de recentrer la société autour de l'humain et non autour de l'économie ; l'économie n'est qu'un outil au service de l'humanité. Ces revendications économiques, nous ne pouvons pas les balayer d'un simple revers de main en les qualifiant d'utopistes, d'illusoire, ou en arguant un savoir dont ne disposerait pas le citoyen qu'est le Gilet Jaune. La démocratie donne le pouvoir d'affirmer librement des visions du monde divergentes et d'accéder à des informations et connaissances exprimant des visions du monde variées y compris du monde économique.

C'est ainsi que j'ai centré ma proposition de conférence autour de la réflexion sur la légitimité des revendications économiques des Gilets Jaunes – étymologiquement, est légitime ce qui est équitable et juste –. Pourquoi les Gilets Jaunes ont raison de poser le débat dans les termes dans lesquels ils les posent ? En quoi les Gilets Jaunes sont légitimes pour participer au débat économique ? Cette façon de poser le problème conduit à montrer qu'il existe une autre vision de l'économie que celle qui est présentée, en général, dans les milieux académiques ou médiatiques. Vision qui est portée par les Economistes atterrés mais aussi par les économistes d'Attac ou par l'Association Française d'Economie Politique. C'est ce que l'on qualifie la vision hétérodoxe de l'économie : il n'y a pas qu'une seule façon d'appréhender l'économie, il n'y a pas des lois économiques intangibles et c'est bien la façon

⁴ « Si encore les économistes reconnaissaient les limites de validité de leurs modèles ! Mais, comme le marteau légendaire d'Einstein pour qui tous les problèmes sont des clous, ils croient partout retrouver la même configuration et n'hésitent pas à appliquer des concepts issus de l'univers marchand à ce qui lui est en principe le plus étranger, le monde de la gratuité. » Dupuy 2014

⁵ Que l'on peut retrouver sur leur site : www.atterres.org

d'appréhender de se représenter l'économie, le « capital », « l'humain » et la « nature » qui a conduit à une crise sociale et écologique majeure, caractérisée par une inégalité de répartition des richesses sans précédent. En quoi ces revendications sont légitimes, et même au-delà en quoi sont-elles nécessaires si l'on ne veut pas sombrer dans une crise encore plus importante que celle de 2018.

La première revendication légitime, c'est-à-dire juste et équitable, – « qu'on ne pourrait violer sans injustice ou déraison » *Le petit Littré* –, en conformité avec le fonctionnement de notre société qui se veut démocratique, est que tout le monde puisse participer au débat, que celui-ci ne soit pas une discussion réservée à des experts. La démocratie ne peut pas se satisfaire du mépris de la parole d'un groupe social⁶. Mon objectif aujourd'hui, n'est donc pas de remplacer un argument économique autoritaire par un autre, mais plutôt de proposer une autre vision de l'économie, de proposer des outils, des arguments. La discipline économique n'est pas uniforme, la réalité économique non plus. Les économistes hétérodoxes, par exemple, considèrent que les lois économiques universelles et intangibles n'existent pas. La loi naturelle de la gravité existe – peut-être –, la loi naturelle de l'économie non.

La manière d'énoncer une question ou un problème a un effet déterminant sur la façon dont cette question ou ce problème va être appréhendé. La façon d'énoncer induit implicitement un mode de résolution, souvent considéré comme unique.

J'ai organisé le déroulement de mon propos en cinq points. Je vais tout d'abord broser le tableau du capitalisme tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire un capitalisme financiarisé. Cela me permettra de déconstruire les injonctions qui nous sont assénées par le Gouvernement et de regarder ce qu'elles sous-entendent du fonctionnement de l'économie. Ces sommations sont du type : « il faut baisser le coût du travail » – à propos, le travail est-il un coût ? –, « il faut travailler plus longtemps car nous vivons plus vieux » – et si on partageait le travail avec les jeunes qui sont au chômage –, « nous vivons au-dessus de nos moyens » – où sont passés nos impôts ? –, « le développement de la finance permettra de réduire les inégalités » – selon la théorie du ruissellement ?–.

1- L'économie aujourd'hui : un capitalisme financiarisé

Pour pouvoir agir et faire entendre sa voix, il est important de connaître les grandes forces qui régissent le système économique. A partir des années 1970-1980, on assiste à une grande transformation du capitalisme, une révolution, la révolution financière. Par différentes lois qui sont mises en œuvre dans le monde et différentes politiques, (fin des accords de Bretton Wood c'est-à-dire fin des taux de changes fixes dans le monde,

⁶ « Le but de la création du Comité d'Initiative Citoyenne et Démocratique est de permettre à chaque citoyen de devenir acteur, en retrouvant une démocratie directe et participative et ainsi faire remonter les revendications. » 2^{ème} Assemblée des Assemblées des Gilets Jaunes de France, Saint Nazaire, 5,6 et 7 avril 2019. Permettre à chaque citoyen de devenir acteur, nécessite des connaissances, des savoirs, des visions du monde différentes et c'est ce que je propose ici : une vision de l'économie différente de celle qui nous est imposée par un argument d'autorité. Outils pour que les revendications et les paroles soient entendues.

politiques économiques ultra-libérales d'Augusto Pinochet, de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher, plans d'ajustements structurels du FMI (Fonds Monétaire International), titrisation des dettes d'Etat, c'est-à-dire transformation des dettes d'Etat en titres financiers, privatisation des banques et création des banques universelles, réformes des retraites, développement des stock-options, etc.) va apparaître un nouveau type de capitalisme que l'on appelle "capitalisme financiarisé" parce que la finance y domine l'économie. Apparaît aussi le néo-libéralisme, c'est-à-dire pour le définir rapidement : le marché érigé en modèle d'organisation sociale⁷. Le marché est placé en position supérieure et acquiert une autorité qui le soustrait au débat ; il est posé comme la manière incontournable d'organiser les relations sociales.

Tableau 1 – La sphère économique mondiale : 2002-2008
(unité le Téra-dollar, soit le millier de milliards de dollars, 10¹²)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
ECONOMIE FINANCIERE							
Marchés des devises	23,8	220,6	379,5	545,8	714,3	940,6	1015,0
Marchés dérivés organisés (marché dérivés)	693,1	874,3	1152,3	1406,9	1808,0	2208,0	1660,0
Marchés dérivés non organisés (de gré à gré)	385,7	524,0	545,2	557,8	144,3	147,5	820,4
Actions, obligations	38,0	42,7	53,9	64,0	84,1	128,1	132,6
ECONOMIE REELLE							
PIB mondial	32,3	37,0	41,6	44,8	48,4	54,3	60,1
TRANSACTIONS TOTALES	1172,9	1698,6	2172,5	2619,3	2799,1	3478,5	3688,1

Source : F. Morin, 2006 et 2011, à partir de FMI, BRI, Banque Mondiale

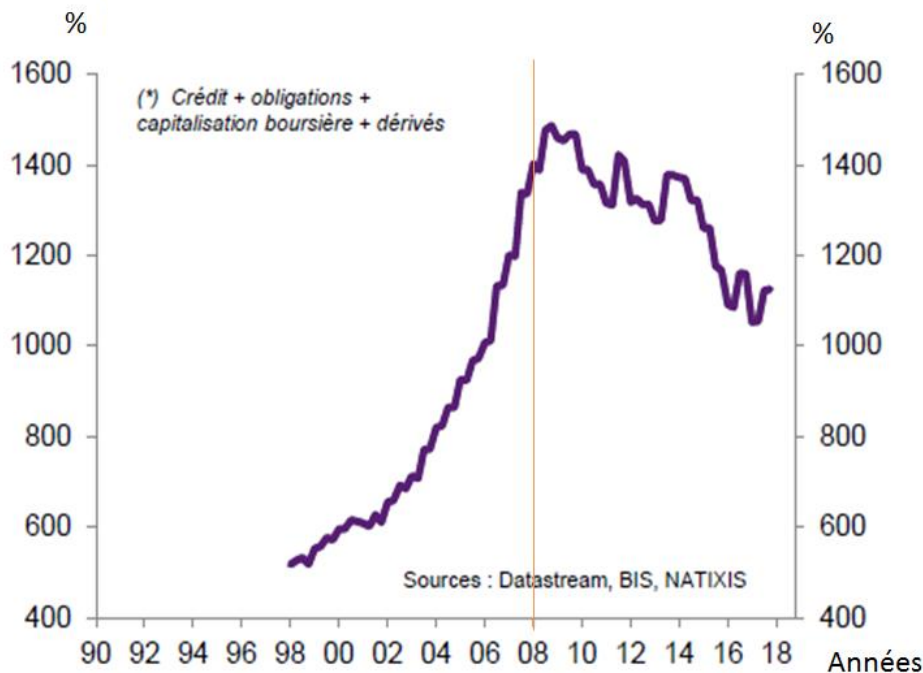
Le déploiement du capitalisme financiarisé est flagrant à partir des années 2000. La première chose qui saute aux yeux lorsque l'on regarde ce tableau est la disproportion : en 2002, l'économie réelle, c'est-à-dire la production de biens et services, ne représentait que 3% du total de l'économie, c'est-à-dire de l'ensemble de tous les échanges économiques, ou dit encore autrement du total de tous les échanges faits contre de la monnaie ; 1,6% en 2008.

La finance, l'ensemble des échanges financiers, représente plus de 98% des échanges économiques. Une autre façon de mesurer ce poids de la finance – finance mesurée en additionnant au niveau mondial l'encours de crédit, l'encours d'obligations, l'encours de produits dérivés et la capitalisation boursière – et de regarder ce qu'elle représente en

⁷ Pour une définition plus détaillée cf ISLA Anne, 2019

pourcentage du PIB. Cette méthode un peu différente de la précédente aboutit à un poids inférieur de la finance par rapport à l'économie réelle. Mais, même si ce poids a baissé, il représente encore plus de 1 100 % du PIB mondial en 2018⁸, soit 12 fois l'économie réelle comme on peut le voir dans le graphique suivant :

Graphique 1- Taille de la finance dans le monde (en % du PIB valeur)



Quelle que soit la façon de la mesurer, le poids de la finance est énorme, disproportionné par rapport à l'économie réelle. Pour bien comprendre ce poids, revenons tout d'abord sur ce qu'est un produit financier. Un produit financier permet :

- ✓ soit d'obtenir une devise dont on a besoin pour acquérir un bien, un service ou un titre financier. Par exemple, j'ai besoin de dollars pour payer ma facture pétrolière, j'ai besoin de yens pour payer mon fournisseur nippon, j'ai besoin d'euros pour acheter des titres du Trésor allemand ;
- ✓ soit de se financer sans passer par le crédit bancaire lorsque l'on est un "gros" agent économique. Une personne physique ou une entreprise petite ou moyenne, doit demander un crédit bancaire lorsqu'elle a besoin d'argent. Une grande entreprise, elle, peut aussi trouver de l'argent – des liquidités dans le jargon économique – en vendant par exemple des actions ou en vendant des obligations sur le marché financier. Les obligations sont des sortes de reconnaissance de dette. Les Etats aussi peuvent émettre des obligations. Cette possibilité va être très importante dans la croissance de la sphère financière à partir des années 1980-1990, nous allons en reparler ;
- ✓ ce peut aussi être un produit pour se protéger contre le risque. C'est ce que l'on appelle un produit dérivé. On les appelle aussi produit de couverture ou produit à terme. Par

⁸ On peut voir aussi le blog économique de Raphaël DIDIER.

exemple, je suis une compagnie aérienne, je vends aujourd'hui un billet d'avion pour le mois d'août et je prends donc le risque que le prix du pétrole augmente d'ici le mois d'août. Je vais donc acheter un produit financier pour me couvrir contre ce risque. La banque, ou un autre acteur financier, qui me vend le produit financier récupère en échange mon risque, qu'elle va mettre avec d'autres risques qu'elle a pris en vendant des produits financiers à d'autres acteurs – d'autres entreprises ou d'autres banques ou d'autres acteurs financiers – elle va créer un cocktail de risques⁹ qu'elle va revendre elle-même pour se protéger contre le risque etc. Le risque, c'est la "patate chaude" que l'on se passe de main à main dans le marché financier et qui chaque fois grossit par la couche supplémentaire de spéculation qui est faite à chaque changement de main. Chaque produit financier fait l'objet de spéculation. On peut par exemple créer un produit financier qui assure contre le risque d'un pays à ne pas rembourser sa dette (par exemple la Grèce), puis spéculer sur l'augmentation de la dette afin que le produit financier qui assure (en l'occurrence un CDS, *Credit Default Swap*) augmente. On peut vendre un produit financier à un client et spéculer contre ce client ou spéculer à la baisse de ce produit que l'on vient de vendre. On peut spéculer sur les devises en pariant sur leur baisse ou leur hausse, de même sur les actions, ou les matières premières, l'immobilier – on l'a vu avec la crise de 2007-2008 –. On peut même spéculer sur les risques météorologiques. Dès qu'il y a un risque, il est possible de le négocier et de spéculer sur les marchés financiers. Cette spéculation est la principale raison qui a fait grossir et déborder la sphère financière. Cette spéculation explique l'hypertrophie de la sphère financière.

Ces produits financiers ne sont que des écritures comptables, des lignes informatiques. Les produits financiers sont virtuels. En 1998, ces produits financiers ne représentaient que 1,7 téra-dollar (contre 2 480 en 2008), ils ont été multipliés entre les deux dates par 1 458. Les acteurs de l'économie financière sont des acteurs privés, c'est le marché, quelques groupes privés, banques, gestionnaires de fonds¹⁰, qui ont la mainmise sur la finance... Ce sont les banques commerciales, banques privées, qui créent la monnaie qui va permettre de spéculer et d'alimenter cette sphère financière. La finance est soumise au marché et échappe au pouvoir démocratique.

Il est important d'avoir à l'esprit le poids de la finance dans l'économie aujourd'hui pour réfléchir aux injonctions qui se sont imposées dans le discours et les présentations académiques et médiatisées. Ces expressions en disent long sur la conception que l'on a de l'économie. L'objet est maintenant de les déconstruire.

⁹ C'est ce que l'on appelle dans le jargon financier des CDO Collateralized Debt Obligation (en français : « obligation adossée à des actifs »). Les CDO ont été à l'origine de la crise des subprime en 2007.

¹⁰ Un gestionnaire de fonds place l'argent – les liquidités – des ses clients (banques, entreprise, etc.) sur les marchés financiers.

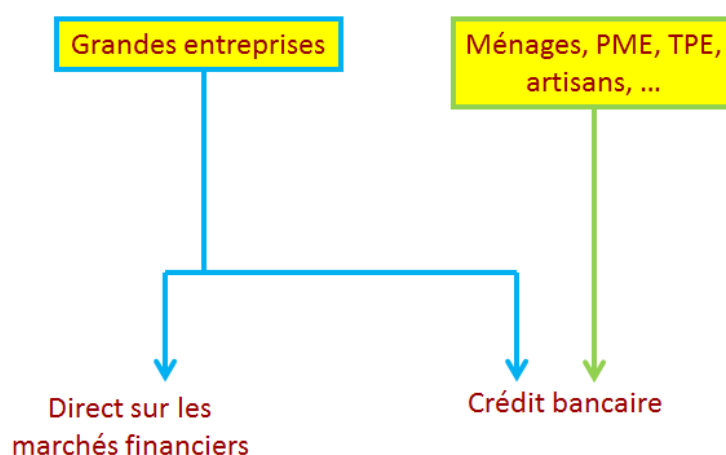
2- « Il faut baisser les coûts des entreprises » « Il faut baisser le coût du travail »

Entreprises et entreprises

Le premier travers qu'il y a dans ce discours est que l'on parle "des entreprises" comme si c'était un ensemble homogène. Or il y a autant de différences – si ce n'est plus – entre une PME¹¹ ou un artisan tarbais et une grande entreprise comme Renault, qu'entre une pâquerette et un cachalot. Il n'y a aucune mesure entre l'entreprise cotée en bourse, c'est-à-dire avec des actionnaires, c'est-à-dire actrice de l'économie financière, qui peut défiscaliser ses bénéfices grâce à ses filiales, etc., et la très petite entreprise, dont le patron est souvent le fondateur, sans actionnaire donc hors du monde financier et dans l'impossibilité de détourner la fiscalité, les impôts et les taxes. Il n'y a aucune comparaison possible entre Google, Apple voire Airbus ou Renault, et le boulanger, l'électricien, l'agriculteur des Hautes Pyrénées, l'entreprise de 20 salariés ou moins. Il n'y a aucun rapport entre la grande entreprise qui impose son pouvoir de marché (cf la grande distribution sur les petits producteurs par exemple ou Airbus et ses fournisseurs) et la PME qui, elle, est soumise à la concurrence et qui lorsqu'elle est fournisseur de la grande est contrainte et dominée par cette dernière. Il n'y a aucune commune mesure entre les modes de financements des grandes entreprises et ceux des TPE, PME ou entreprise artisanale.

¹¹ PME : petite et moyenne entreprise, TPE : très petite entreprise. Une PME est une société qui compte moins de 250 salariés et présente un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un bilan annuel situé en dessous de 43 millions d'euros. Une TPE compte moins de 10 salariés pour un chiffre d'affaires annuel et un bilan qui ne dépassent pas les 2 millions d'euros. Depuis 2008, on utilise le terme « micro-entreprise » (MIC) pour les TPE. Ce terme, « micro-entreprise » sert également à désigner un régime fiscal spécifique des entreprises individuelles. En 2007 il y avait 2,9 millions d'entreprises, 96% étaient des micro-entreprises (très petites unités de commerce, services, artisanat) ce qui représentait 21% des salariés (3,2 millions de salariés) ; 240 était de grandes entreprises qui employaient 29% des salariés (4,4 millions de salariés). En 2016, le secteur de l'économie sociale et solidaire (coopératives, mutuelles, associations, entreprises sociales, fondations) = 10% du PIB soit 13% de l'emploi. Cf Segrestin, Hatchuel, 2012, note 2 p 17 et Alternatives économiques, n°361 octobre 2016, p 67. Voir aussi annexes

Graphique 2 – Modes de financements des entreprises et des ménages



Graphique : A. Isla

Toutes les entreprises n'ont pas le même pouvoir ni sur la société ni sur leur concurrent. Elles ne paient pas non plus le même impôt.

Les niches fiscales¹² sources d'inégalité supplémentaire

Les entreprises n'ont pas accès de la même façon aux niches fiscales. Regardons en particulier l'impôt sur les sociétés¹³. En France la baisse de l'impôt sur les sociétés a démarré en 1985 où l'on est passé de 50 à 42% pour la tranche la plus élevée. Aujourd'hui le taux dépasse les 30% et le gouvernement a annoncé une baisse programmée en 2022 à 25%.

Le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés a baissé de moitié depuis les années 1980 passant de 50% à 28% en 2019 et atteindra 25% en 2022. Cf. Attac 2019-b

« A ce jour, il n'existe pas de politique fiscale européenne commune. De nombreuses initiatives ont échoué en raison du principe de l'unanimité en matière fiscale. Alors que le Parlement européen réclame depuis 18 ans une loi uniforme sur l'impôt des sociétés (avec l'approbation de la gauche), de nombreux gouvernements bloquent le Conseil européen ou le Conseil pour les Affaires économiques et financières parce qu'ils défendent l'idéologie de la concurrence fiscale.

Résultat : l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent prospèrent au profit d'une minorité de riches et des multinationales » Attac 2019-b

Cela pose le problème de la justice de l'impôt et des conséquences sur le redéploiement des recettes fiscales. Cela pose aussi le problème de l'équité face au paiement de l'impôt. Le discours médiatique proclame que la France est le pays qui a le plus

¹² Une « niche fiscale » est une disposition fiscale dérogatoire qui prend la forme d'une réduction d'impôt, d'un crédit d'impôt, d'une exonération, d'un régime fiscal particulier ou d'une déduction du revenu ou du bénéfice imposable. Une telle disposition permet de réduire l'impôt de son bénéficiaire. (cf. <https://solidairesfinancespubliques.org>)

¹³ Même si l'impôt sur les sociétés ne représente que 2 points du PIB alors que tous les prélèvements obligatoires représentent 48 points.

haut taux d'imposition des entreprises sur les bénéficiaires. Or lorsque l'on parle d'imposition, il n'est pas suffisant de regarder le taux, il faut aussi prendre en compte l'assiette¹⁴ de l'impôt et les niches fiscales. Une niche fiscale est un principe d'incitation : si vous ne vous comportez pas comme on le souhaite vous paierez 30%¹⁵. Quelles sont les entreprises qui ont suffisamment de moyens pour payer un comptable qui va rechercher toutes les niches fiscales qui pourraient bénéficier à l'entreprise ? Au final ces incitations créent aussi des inégalités. En raison des nombreuses niches fiscales, crédit impôt recherche, crédit impôt compétitivité (CICE)¹⁶, etc. le taux effectif de l'impôt est très faible pour certaines entreprises, l'assiette est trouée.

Le pacte de responsabilité mis en place par le quinquennat de François Hollande a coûté à l'Etat, c'est-à-dire aux citoyens, 14 milliards d'euros simplement pour les banques et les assurances alors que ces mêmes banques ont licencié 8 000 personnes depuis 2014. 14 milliards d'euros que nous pouvons comparer, par exemple, au 7,9 milliards d'euros du budget du ministère de la justice en 2019 ou au 7 milliards d'euros que coûterait un revenu minimum de 860 euros par mois pour une personne seule ou 1 810 euros par mois pour un couple avec deux enfants proposé par Noam Leandri et Louis Maurin, Président et Directeur de l'Observatoire des inégalités.

Le rapport « voies et moyens, tome 2 » annexé à la loi de finances pour 2019 recense 473 niches fiscales pour un coût budgétaire de près de 98 milliards d'euros, un montant comparable au déficit budgétaire de l'État prévu pour 2019 (avant les récentes annonces d'Emmanuel Macron). Syndicat National Solidaires Finances Publiques, 2018

Le CICE a permis aux plus grosses entreprises d'économiser 20 milliards d'euros. On peut alors se poser la question de l'utilisation de ces 20 milliards par les entreprises. Ou est allé cet argent, dans les salaires, les dividendes, l'investissement ? Aujourd'hui il y a environ en France 473 niche fiscales, au-delà de la question de l'impact de la fiscalité sur les capacités productives des entreprises, c'est aussi un problème d'inégalité. 473 niches fiscales représentent 98 milliards d'euros (selon la Loi de finance de 2019). Quelles sont les entreprises qui peuvent s'y retrouver ? Ce sont les entreprises qui peuvent payer un avocat fiscaliste pour défiscaliser une partie de leur impôt. Ainsi les niches fiscales introduisent des inégalités et ont des effets pervers. Le CICE, par exemple, a conduit des entreprises à payer des chercheurs sans qu'il y ait véritablement de recherche. Le Ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire l'a reconnu, il y a 14 points¹⁷ de différence entre les grandes

¹⁴ L'assiette de l'impôt désigne la somme, le montant, retenu pour calculer l'impôt. Ensuite un taux, un barème, un pourcentage, est appliqué à ce montant. L'assiette multipliée par le taux donne le montant de l'impôt à payer. La somme des revenus et des bénéficiaires imposables d'un ménage, d'un foyer fiscal, constitue par exemple l'assiette de l'impôt sur le revenu.

¹⁵ Cela renvoie dans la discipline économique à la théorie des incitations.

¹⁶ Même si celui-ci est supprimé depuis janvier 2019, il a été remplacé par une baisse de charge pérenne.

¹⁷ Un point de pourcentage est une unité utilisée pour désigner la différence arithmétique entre deux pourcentages. Par exemple, passer de 5 % à 10 % est une augmentation de 5 points de pourcentage, et non une augmentation de 5 % mais une augmentation de 100 % (cf Wikipédia : point de pourcentage).

entreprises et les PME dans le paiement de l'impôt. Les Grandes entreprises paieraient autour de 9% d'impôt sur les bénéfices et les PME autour de 23%¹⁸. Il y a optimisation fiscale voire, "braconnage fiscal" selon l'expression de Sandrine Blanc¹⁹. A cela se rajoute le problème des paradis fiscaux (cf infra). 30% D'impôt sur les bénéfices c'est peut-être trop élevé pour certaines entreprises, notamment les plus petites, mais cela l'est d'autant plus que certaines, les plus importantes, ne paient pas. L'idée d'une justice sociale grâce à l'impôt s'amenuise comme peau de chagrin.

Tel qu'il est calculé et perçu, l'impôt ne garantit plus la justice sociale, il est donc légitime de revendiquer une fiscalité plus juste.

Coût du travail ... et coût du capital ?

Il y existe un autre problème d'inégalité entre les entreprises que l'on soulève que très rarement. Cette source d'inégalité provient de ce que certaines entreprises, les plus importantes ont de l'actionariat alors que les moins grandes n'en ont pas. Or l'impôt sur les bénéfices tel qu'il est construit restreint le travail à un problème de coût et sous-entend que le capital, au contraire, n'est pas un coût. Il va donc faire peser un poids supplémentaires sur les salaires dans les grandes entreprises.

Avant d'aborder ce sujet, il est nécessaire pour que le débat citoyen soit possible de "nettoyer" le discours académique et médiatique des approximations et des raccourcis trop rapides, voire des erreurs.

Celui qui possède le travail, la force de travail est celui qui travaille. Le travail est une activité et chacun est propriétaire de son travail, de son activité. Par conséquent les entreprises ne proposent pas du travail, au contraire, elles ont besoin du travail de leurs employés. Par contre ce que propose une entreprise ce sont des emplois dans l'acceptation de postes de travail.

En droit une "entreprise" n'existe pas. La seule chose qui existe est la société. Pour produire, la société a besoin de capital (matière première, machines, atelier, etc.) et de travail. Là aussi le langage courant amène des confusions.

La société est considérée en droit comme une personne morale. En droit personne ne peut être propriétaire d'une personne, ni d'une personne physique, car cela reviendrait à l'esclavage, ni d'une personne morale, ce qui reviendrait aussi à de l'esclavage. En effet si une catégorie de citoyens, par exemple des actionnaires, pouvaient être propriétaire d'une société, cela voudrait dire qu'ils seraient propriétaires du capital de cette société (et en effet les actionnaires sont propriétaires de leurs actions donc d'une partie du capital) mais aussi

¹⁸ Cf France Culture, *Entendez-vous l'éco*, « Dans les coulisses de l'entreprise », 4 septembre 2019.

¹⁹ *ibid*

du travail. Or le travail est une activité accomplie par des êtres humains²⁰. On ne peut pas être propriétaire du travail de quelqu'un... sauf si c'est un esclave.

Ainsi le MEDEF, Le Mouvement des entreprises de France, joue sur l'ambiguïté des mots depuis que cette organisation a choisi cette appellation en 1998. Car il s'agit d'une organisation patronale, regroupant des patrons. Or les patrons ne sont pas les entreprises, ce ne sont qu'une partie de celle-ci. Son appellation précédente le CNPF²¹, Conseil national du patronat français était plus juste. Cette confusion délibérée dénote une façon particulière d'aborder l'économie et l'évolution qu'il y a eu dans cette perception depuis les années 1980. Dans cette vision tronquée le patron est l'entreprise, de même que l'on dira que l'actionnaire est le propriétaire de l'entreprise ce qui encore une fois est faux puisque personne ne peut être propriétaire d'une personne, fusse-t-elle morale.

Cette perception de l'économie a été brillamment illustrée par Milton Friedman (« Prix de la Banque de Suède » en 1976²²). « Dans un système de libre entreprise et propriété privée, un dirigeant d'entreprise est l'employé des propriétaires de l'entreprise. Il est directement responsable devant ses employeurs. Cette responsabilité est de mener l'entreprise en accord avec leurs désirs, qui en général doivent être de gagner autant d'argent que possible tout en se conformant aux règles de base de la société, à la fois celles représentées par la loi et celles représentées par la coutume éthique. (...) l'essentiel est que, dans sa position de dirigeant d'entreprise, le gérant est l'agent des individus qui possèdent l'entreprise (...), et sa responsabilité principale est envers eux. (...) La pleine justification qui permet au dirigeant d'entreprise d'être sélectionné par les actionnaires est que le dirigeant est un agent au service des intérêts de son principal. (...) Qu'elle soit à blâmer ou pas, l'utilisation du masque de la responsabilité sociétale, et les âneries dites en son nom par des hommes d'affaires intelligents et prestigieux, font clairement du tort aux fondements d'une société libre. (...) Le principe politique qui sous-tend le mécanisme de marché est l'unanimité. Dans un libre marché idéal reposant sur la propriété privée, aucun individu ne peut avoir d'action coercitive sur aucun autre, toute

²⁰ John Locke, philosophe anglais du XVII^e siècle qui s'intéressera à la propriété et au libéralisme économique naissant de son époque, appréhendait le travail comme un prolongement de l'être humain.

²¹ Le CNPF fut créé en 1945 à la demande du gouvernement français qui désirait disposer d'un interlocuteur représentatif de l'ensemble du patronat. Le CNPF succède à la Confédération générale du patronat français (CGPF) créée en 1936.

²² Contrairement à ce que l'on nous annonce tous les ans, le « Prix Nobel d'Économie » n'existe pas. Soucieux de se présenter comme des scientifiques, les économistes vont, avec l'aide de la Banque de Suède, créer un prix d'économie en mémoire d'Alfred Nobel. Au même titre que la physique, l'économie est censée dégager les lois naturelles de l'économie. Les premiers « prix Nobel d'économie » seront octroyés le 27 octobre 1969, à Ragnar Frisch et Jan Tinbergen pour avoir développé et appliqué des modèles dynamiques à l'analyse des processus économiques.

Le petit fils d'Alfred Nobel a dénoncé cette contrefaçon, estimant que la « Banque royale de Suède avait déposé son œuf dans le nid d'un autre oiseau » afin de légitimer les thèses défendues par les économistes de l'École de Chicago : « The Swedish Risbank has put an egg in another very decent bird's nest and thereby infringed on the trademarked name of Nobel. Two thirds of the Bank's prizes in economics have gone to US economists of the Chicago School who create mathematical models to speculate in stock markets and options – the very oppositie of the purposes of Alfred Nobel to improve human condition. » Peter Nobel, cité par Hazel Henderson, « The "Nobel prize" that isn't », *Le Monde diplomatique*, english edition, february 2005. Voir aussi Alain Supiot, 2018, p 186. Pour cette raison nous préférons parler de prix de la banque de Suède plutôt que de prix Nobel d'économie (voir aussi Isla 2018).

coopération est volontaire, toutes les parties d'une telle coopération en bénéficient ou alors elles n'ont pas besoin de participer. Il n'y a pas de valeurs, pas de responsabilités « sociétales » dans aucun autre sens que les valeurs partagées et les responsabilités des individus. La société est une collection d'individus et des divers groupes qu'ils forment volontairement. (...) C'est pourquoi, dans mon livre *Capitalisme et liberté*, (...) j'ai affirmé que dans une telle société "il y a une, et une seule responsabilité sociétale de l'entreprise – d'utiliser ses ressources et de s'engager dans des activités conçues pour augmenter ses profits, tant qu'elle respecte les règles du jeu, c'est-à-dire, qu'elle s'engage dans une concurrence ouverte et libre, sans duperie ou fraude". »²³ Milton Friedman, *New York Times* 13 septembre 1970

Maintenant que les termes sont un peu plus clairs et que nous avons bien précisé que le travail appartient à celui qui travaille, que l'entreprise n'appartient à personne et que l'actionnaire n'est propriétaire que de ses actions, regardons comment est construit l'impôt sur les bénéficiaires.

Les normes de gestion, la façon de concevoir l'impôt reflète une façon d'appréhender le "capital", "l'humain" et la "nature" ainsi que leurs relations. Si la finalité d'une entreprise est de produire et de vendre des biens et des services, le revenu global de l'entreprise est la valeur ajoutée (chiffre d'affaires moins consommations intermédiaires). « La valeur ajoutée est à la fois le véritable revenu de l'entreprise et la source des revenus des ayants droit entre lesquels elle est répartie. Cette grandeur économique est essentielle, car c'est elle qui permet de financer les salaires des dirigeants et du personnel, de rémunérer les intérêts des banques, les impôts et les taxes demandés par l'État, mais également d'assurer l'autofinancement (amortissements + parts réinvesties du résultat) et de verser les dividendes. C'est donc la valeur ajoutée qui permet de couvrir le coût global de la structure qu'est l'entreprise (coût du travail et coût du capital), alors que le profit (l'excédent brut d'exploitation) ne représente qu'une simple partie de la valeur ajoutée. » Bachet 2019.

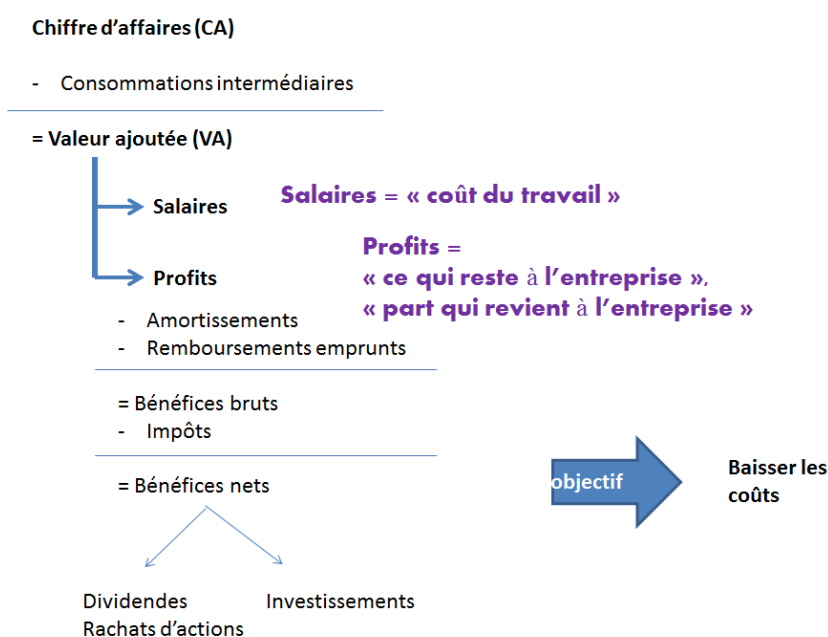
²³ « *In a free-enterprise, private-property system, a corporate executive is an employee of the owners of the business. He has direct responsibility to his employers. That responsibility is to conduct the business in accordance with their desires, which generally will be to make as much money as possible while conforming to the basic rules of the society, both those embodied in law and those embodied in ethical custom.(...) In either case, the key point is that, in his capacity as a corporate executive, the manager is the agent of the individuals who own the corporation (...), and his primary responsibility is to them. (...)The whole justification for permitting the corporate executive to be selected by the stockholders is that the executive is an agent serving the interests of his principal. (...)Whether blameworthy or not, the use of the cloak of social responsibility, and the nonsense spoken in its name by influential and prestigious businessmen, does clearly harm the foundations of a free society. (...)The political principle that underlies the market mechanism is unanimity. In an ideal free market resting on private property, no individual can coerce any other, all cooperation is voluntary, all parties to such cooperation benefit or they need not participate. There are no values, no "social" responsibilities in any sense other than the shared values and responsibilities of individuals. Society is a collection of individuals and of the various groups they voluntarily form. (...) That is why, in my book *Capitalism and Freedom*, I (...) have said that in such a society, "there is one and only one social responsibility of business—to use its resources and engage in activities designed to increase its profits so long as it stays within the rules of the game, which is to say, engages in open and free competition without deception or fraud."* » Milton Friedman, "The Social Responsibility of Business is to Increase its Profits", *The New York Times Magazine*, September 13, 1970. Traduction française par Yonnel Poivre-Le Lohé, <http://www.communicationresponsable.fr/la-responsabilite-societale-de-lentreprise-est-daccroitre-ses-profits/>

« Depuis de nombreuses années déjà, des questions essentielles sont posées dans le débat public sur le rôle social et sur les finalités économiques et politiques de l'entreprise. Cette dernière se résume-t-elle à un outil de rendement pour les actionnaires de contrôle ou bien est-elle avant tout un outil de travail pour les salariés ?

Les entreprises peuvent-elles à la fois favoriser l'enrichissement des détenteurs de capitaux et produire et vendre des biens et/ou des services en vue de répondre à des besoins humains et sociaux ?

En fait, adopter une représentation de l'entreprise et de sa finalité, c'est adopter une façon de voir, de compter mais aussi une façon d'appréhender l'organisation des pouvoirs entre les différentes catégories d'agents (les dirigeants, les actionnaires, les salariés et leurs représentants). » Bachet, 2019

Graphique 3- le partage comptable de la valeur ajoutée

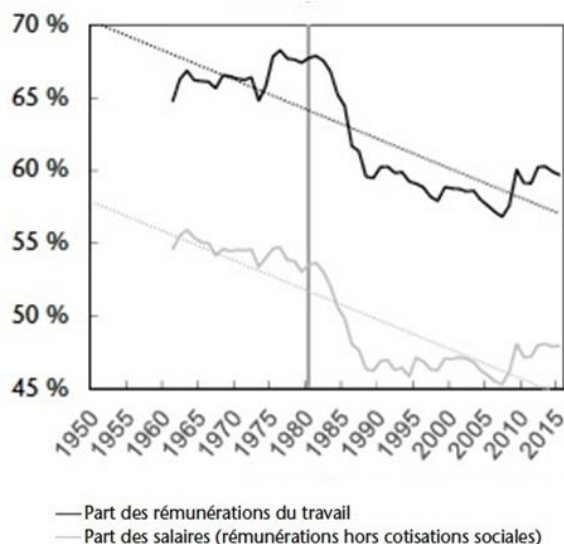


Graphique : A. Isla

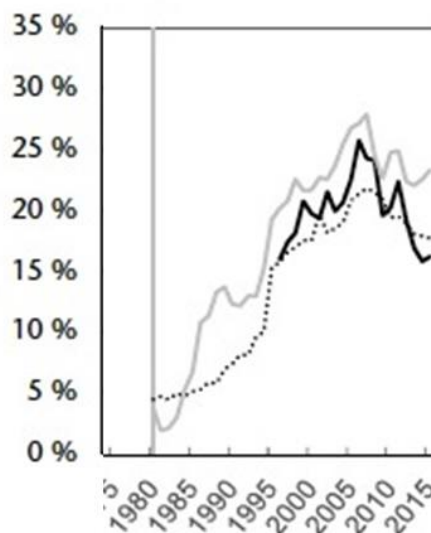
Dans cette vision comptable de l'entreprise, le travail est un coût. Cette vision est par ailleurs clairement exprimée par l'expression "ressources humaines", comme si les humains étaient une ressource à l'instar du pétrole, des pièces détachées ou autres biens marchands. Dans un capitalisme financiarisé comme nous le connaissons depuis les années 1980 l'objectif de la grande entreprise est de faire du profit pour les actionnaires. Cet objectif se reflète dans l'évolution du partage de la VA.

Graphiques 4 – Evolution des rémunérations du travail et des actions dans la valeur ajoutée

Évolution de la part du travail dans la valeur ajoutée des sociétés non financières en Europe, 1950-2015



Part des profits et des rémunérations des actionnaires dans la VA des sociétés non financières en Europe, 1980-2015



— Part des rémunérations du travail
 - - - Part des salaires (rémunérations hors cotisations sociales)
 Part des dividendes
 — Part de la rémunération totale des actionnaires (dividendes + rachats d'actions)
 - - - Part des profits avant distribution

Source : graphiques construits par Piton 2018 à partir des données Eurostat.

« En France et en Allemagne par exemple, la part salariale a perdu 3 points tous les dix ans en moyenne depuis 1980. (...) Entre 1980 et 2015, la part des profits dans la valeur ajoutée a augmenté de 7 points aux États-Unis, et de 19 points en Europe, contribuant fortement à l'augmentation de la part revenant au capital.» Piton 2018

« Avant même de réfléchir à des politiques économiques qui viseraient à changer le partage de la valeur ajoutée, il est important de se poser la question à savoir quel est le « bon » niveau de la part salariale. Ensuite, postuler que la baisse de cette part provient essentiellement du progrès technologique pose la question des effets inégalitaires de l'innovation, source pourtant importante de croissance économique. Considérer que cette déformation provient d'un accroissement de la concentration et des rentes qui en résultent amène à repenser le rôle des structures de marché. Enfin, postuler que ces évolutions reflètent une gouvernance centrée sur la maximisation de valeur pour les actionnaires invite à une remise en cause du capitalisme financiarisé. » Piton, 2018.

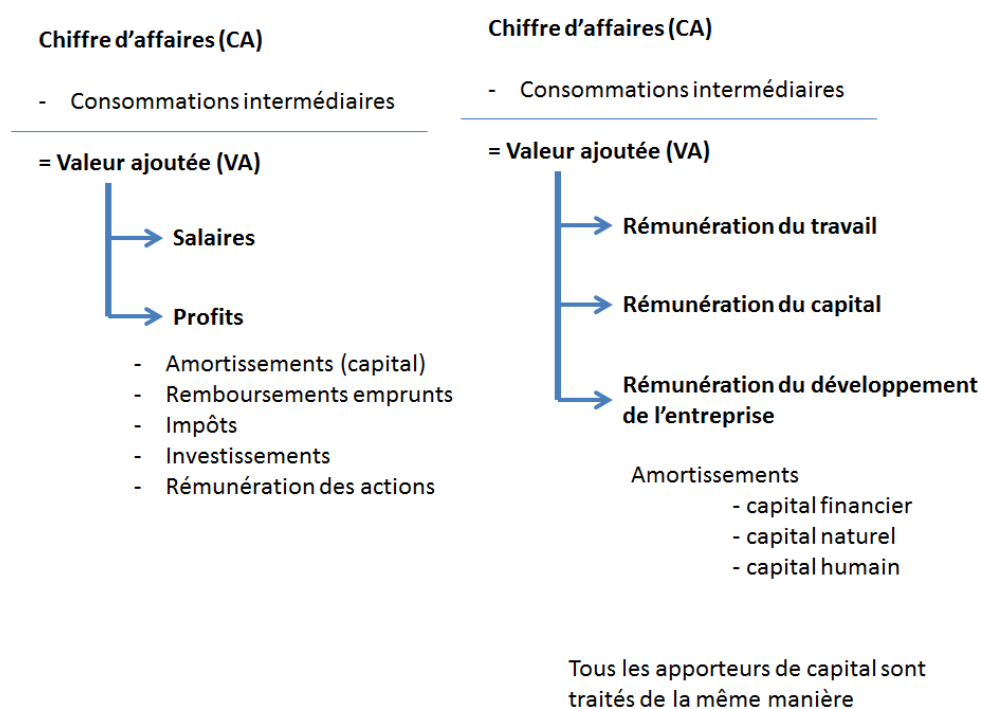
Cette façon de concevoir le partage de la VA est une conception parmi d'autres. Elle a la particularité de considérer que le travail n'est qu'un coût et de ne pas faire figurer la reproduction ou la destruction environnementale induite par le processus productif. Les travaux d'un certain nombre de chercheurs et de praticiens ouvrent d'autres perspectives. Il est possible, comme le propose Daniel Bachet, par exemple de traiter tous les apporteurs de capital de la même façon, que ce soit les apporteurs de capitaux financiers ou de travail et

de prendre aussi en compte, à égalité le nécessaire développement de l'entreprise. D'autres auteurs vont apporter une vision complémentaire en proposant de tenir « compte de la conservation systématique de la nature et de l'être humain. Il s'agit de faire figurer au passif du bilan, en tant que dettes de l'entreprise, non plus le seul capital financier, mais également les coûts de maintien ou de conservation des êtres humains et de la nature.

Cette approche complémentaire aurait pour objectif d'empêcher les atteintes aux fonctions environnementales essentielles, à la survie de la biosphère et de prévenir les dégâts collatéraux du développement économique sur les humains (risques socio-psychologiques, accidents, coût de l'insécurité environnementale, etc.). » Bachet 2019

« Jacques Richard et Alexandre Rambaud ont ainsi proposé la méthode CARE²⁴ (Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement) qui est le soubassement comptable d'une redéfinition radicale de l'entreprise, entrevue non plus comme instrument de production de profit, mais comme institution de production soucieuse du maintien/remplacement des ressources naturelles et humaines qu'elle consomme dans le cadre de son activité. L'entrée par la question comptable est ainsi au principe d'une révolution totale de la conception de l'entreprise et de l'économie. » Bachet 2019

Graphique 5 – Deux visions de l'entreprise



Graphique : A. Isla

L'objectif de Richard et Rambaud est d'amener les entreprises à passer chaque année en charge au compte de résultat, trois amortissements au lieu d'un. La logique est de

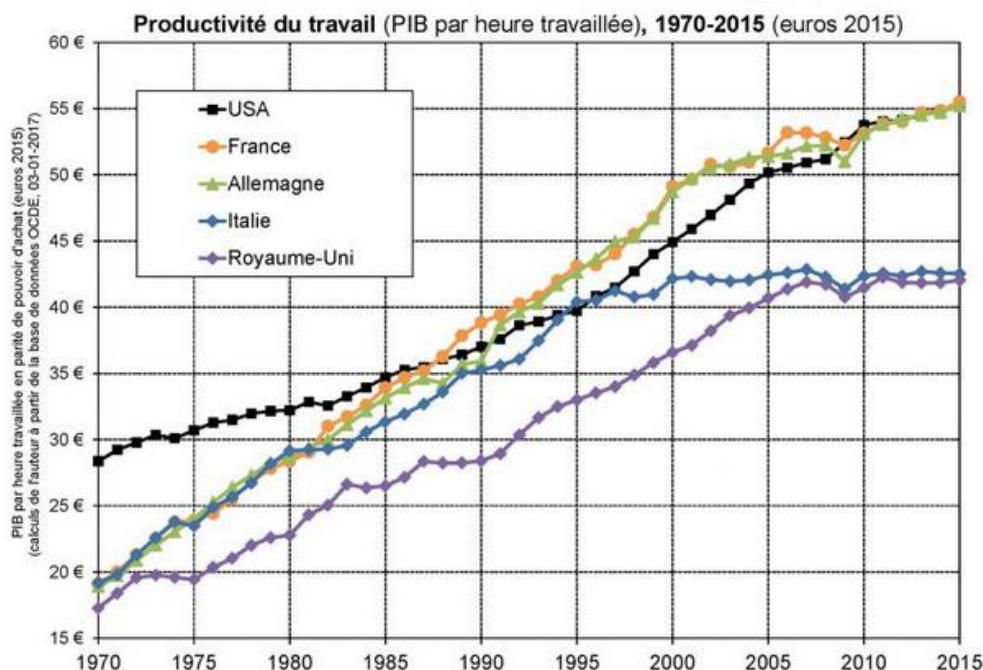
²⁴ Les auteurs n'ont certainement pas été insensibles au jeu de mots, « care » signifiant « soin » en anglais.

préservé le capital environnemental et humain au même titre que le capital financier. La tenue de ce type de comptabilité peut permettre à l'entreprise d'organiser une veille, d'être en alerte et de prévenir rapidement, par exemple les dépassements de pollution qui pourraient l'exposer à des pénalités financières. CARE généralise la notion de profit selon laquelle le profit représente le montant maximum que l'on peut dépenser sur une période tout en maintenant le capital sur cette même période. CARE cherche donc à concevoir un profit qui ne dégrade pas les capitaux naturels, humains et financiers de l'entreprise. « Face à la double impasse, sociale et écologique, il faut remplacer ce qui constitue le cœur du capitalisme, sa comptabilité financière, en y intégrant les capitaux naturels et humains. (...) L'idée est de traiter les capitaux naturels et humains exactement comme le capital financier. Puisque l'amortissement du capital financier permet de garantir sa pérennité, faisons de même avec les biens les plus précieux, ceux qui garantissent l'habitabilité de la terre ! Les nouveaux coûts correspondants seront inscrits en tant que dette de capital humain et écologique au passif des bilans, ceci sous le contrôle d'auditeurs verts. Tous les apporteurs de capital seront enfin traités de la même manière. On obtiendra ainsi de vrais coûts complets écologiques et des prix de marché qui permettent notamment aux agriculteurs de produire sans dégrader leur santé ni leurs terres. Ceci débouchera sur un nouveau concept de profit où la performance économique n'existe que sous conditions des performances écologiques et sociales.» Tribune de Jacques Richard, www.liberation.fr, 16 septembre 2019.

Ce meilleur partage entre rémunérations du travail et du capital débouchera sur une augmentation du salaire dans les grandes entreprises et dans certaines fonctions publiques comme l'hôpital. Cette hausse des moyens pour vivre est d'autant plus justifiée lorsque l'on regarde l'évolution de la productivité du travail – la productivité du travail, c'est-à-dire la quantité de produit et de service produite avec une heure de travail –. Cela permet d'insister sur le partage inégalitaire au cours du temps de la valeur ajoutée, entre le travail et le capital. En 1970, 1 heure de travail permettait de produire 19 euros de marchandises ou de services en 2015, 55 euros.

Graphique 6 - évolution de la productivité moyenne du travail

La productivité moyenne du travail, en divisant le PIB (produit intérieur brut, c'est-à-dire la valeur totale des biens et services produits dans un pays au cours d'une année) par le nombre total d'heures travaillées (salariés et non-salariés confondus)



Chiffres exprimés en parité de pouvoir d'achat et en euros de 2015, c'est-à-dire après prise en compte de l'inflation et du niveau des prix dans les différents pays

Source : blog de Thomas Piketty sur *Le Monde.fr*

<https://www.lemonde.fr/blog/piketty/2017/01/05/de-la-productivite-en-france-en-allemande-et-ailleurs/>

Le travail n'est pas un coût, ou pas qu'un coût, il est aussi créateur de valeur économique, il est légitime de revendiquer un travail respectueux de celui qui travaille. Aucun moment de la vie d'un individu, y compris le moment de l'activité de travail, ne doit être dévalorisé et saccagé. L'économie doit se remettre au service des êtres humains ; les entreprises doivent produire des biens et des services utiles pour les besoins humains dans un but collectif d'amélioration du bien-être de toutes ses parties prenantes (actionnaires, salariés, clients, etc.) et dans le respect de son environnement. L'entreprise est un collectif commun.

3- « Nous vivons plus vieux, il faut donc travailler plus longtemps » La réforme des retraites

Reprenons ici aussi pour commencer quelques définitions de base. Dans le système des retraites il existe deux modes de gestion. La répartition qui consiste à faire payer les pensions des retraités par la génération active. Cette répartition intergénérationnelle est

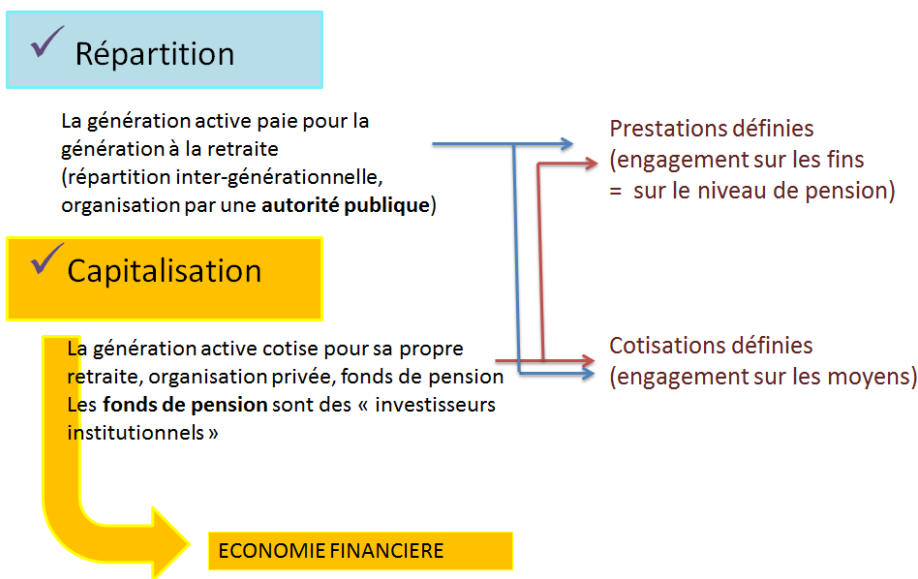
organisée par une autorité publique. C'est le modèle qui a été choisi historiquement en France, par exemple. L'autre modèle de gestion des retraites est le système par capitalisation, la génération active cotise pour sa propre retraite. Des organisations privées, fonds de pension, reçoivent les cotisations des salariés et des entreprises et sont sensés gérer ces fonds pendant toute la vie de travail du citoyen pour lui reverser une rente au moment de sa retraite. C'est le modèle choisi aux Etats-Unis, par exemple.

La première chose que nous pouvons remarquer est que la temporalité n'est pas identique dans un système et dans l'autre. Alors que le problème de la gestion du temps entre le prélèvement des cotisations – auprès des salariés et des entreprises – et le versement des pensions – aux retraités – ne se pose pas dans le système par répartition ; le transfert est quasi simultané. Il en est différemment dans le système par capitalisation où les cotisations doivent être gérées pendant plusieurs dizaines d'années, durant toute la vie active du futur pensionné. Qui dit gestion dans le temps, dit risque et qui dit risque dit économie financière. Les fonds de pension placent l'épargne qu'ils collectent sur les marchés financiers sous forme d'action, d'obligation et de produits dérivés. Les fonds de pension sont des acteurs de l'économie financière et font partie de ce que l'on appelle les « investisseurs institutionnels ».

Au nom de la responsabilité individuelle – chacun est responsable de sa propre pension de retraite – et au nom de l'efficacité du marché – un marché est toujours plus efficace qu'un acteur public – plusieurs lois ont favorisé le développement des systèmes par capitalisation et la diminution du système par répartition, en France et ailleurs dans le monde. Le citoyen n'a pas le choix, s'il veut un niveau de retraite suffisant il est obligé, s'il le peut, de prendre une retraite complémentaire, c'est-à-dire de cotiser à un système par capitalisation.

L'autre remarque préliminaire importante est l'existence de deux types de prestations de retraites : • soit les prestations sont définies à l'avance, c'est-à-dire que le futur retraité connaît à l'avance le montant de sa pension qui dépend du nombre d'années et du montant des cotisations. Le fond de pension ou l'organisme public qui gère la retraite s'engage donc sur un résultat : le niveau des pensions ; • soit les prestations ne sont pas définies à l'avance et dépendent du marché financier. Cette fois-ci l'institution qui gère les pensions ne s'engage que sur les moyens, elle s'engage à placer au mieux l'épargne récoltée mais ne s'engage pas sur le niveau futur des pensions.

Graphique 7 – Pensions de retraite, deux modes de gestion



Graphique : A. Isla

Toujours au nom de la responsabilité individuelle et de l'efficacité du marché, plusieurs lois ont favorisé les fonds de pensions à cotisations définies plutôt que ceux qui pratiquent des prestations définies.

Citons aux Etats-Unis les lois fiscales : 1976 loi Erisa, 1981 loi promouvant les plans 401K. Et en France, l'article 83, loi Fillon 2003

Pour illustrer les soit-disant performances du marché par rapport à un acteur public, prenons l'exemple caricatural du fond de pension anglais HSBC. Selon les chiffres de BBC Panorama, « *Customers losing thousands on pension fees, commissions* » du 4 octobre 2010, à partir des informations livrées par le fonds lui-même, pour un versement mensuel de 200£ sur 40 ans soit 96 000£, somme à laquelle il faut rajouter 24 000£ d'avantage fiscaux soit un total perçu par le fond de 120 000£. HSBC a prélevé 99 900 £ pour son propre fonctionnement, soit 80% des sommes perçues.

Lorsque l'on passe d'un système de répartition à un système par capitalisation on transfère le risque sur le monde du travail. On aggrave ce risque en passant des prestations définies aux cotisations définies. Lorsque le Gouvernement annonce, sous couvert d'égalité le passage aux points, cela transforme en réalité un système à prestations définies en système à cotisations définies. En même temps cela permet de ne plus avoir besoin de consultation publique, de négociations avec les représentants des salariés ou de débat public, pour modifier le niveau des pensions à l'avenir. Ce qui représente un coup de canif, ou de hache, à la démocratie.

Toutes les mesures qui sont prises depuis une trentaine d'année vont dans le même sens : un transfert du risque sur le monde du travail, c'est-à-dire sur celui qui travaille, qui recherche un emploi ou qui est à la retraite. Ce transfert de risque sur le marché du travail est aussi une caractéristique du capitalisme financiarisé (cf Morin, 2006).

Revenons sur la réforme des retraites proposée par le Gouvernement français. Pourquoi la revendication des Gilets Jaunes « plus de moyens pour vivre pour les retraités » est-elle encore une fois justifiée ? Le système français est jusqu'à aujourd'hui principalement un système par répartition. Les ressources d'un tel système dépendent du nombre de cotisants, du salaire moyen, du taux de cotisation et de la durée de cotisation. Les dépenses dépendent du nombre de retraités, de la pension moyenne et de l'espérance de vie. Or le gouvernement ne propose que de jouer sur trois leviers : le taux de cotisation, la durée de cotisation et le niveau de la pension moyenne. Cependant, on voit bien qu'il y a d'autres leviers.

En effet, il est aussi possible aussi d'augmenter le nombre de cotisants – le ratio nombre de cotisants sur nombre de retraités était de 1,7 en 2018 –. Ce nombre dépend de la fécondité, de l'espérance de vie, du solde migratoire, du taux de chômage et du taux d'activité²⁵. Sur ces derniers points, on sait que si le chômage diminue c'est en partie parce que de plus en plus de citoyens sont découragés et ne cherchent plus d'emplois, ils ne sont plus comptabilisés parmi les chômeurs et ce comportement participe à la baisse du taux d'activité. Christiane Marty (2019) remarque dans une tribune dans le journal *Le Monde* que le taux d'activité des femmes entre 25 et 55 ans est de 10 points inférieurs à celui des hommes – ce qui situe la France au 16^{ème} rang dans l'Union Européenne – et que ce faible taux est lié aux problèmes encore importants en France de garde d'enfant et à une discrimination à l'embauche. Il est donc possible d'augmenter le nombre de cotisants en France et d'améliorer, par conséquent, le ratio nombre de cotisants / nombre de retraités.

Il serait possible aussi d'augmenter le salaire moyen, ce qui automatiquement augmentera les cotisations puisque le taux de cotisation est un pourcentage calculé sur le salaire. Nous avons vu que cette augmentation du salaire moyen n'est pas une utopie irréaliste mais simplement une autre façon de partager les richesses créées. "Pour augmenter le salaire moyen, il serait aussi possible d'avancer dans l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, ce qui ferait augmenter le salaire des femmes... et donc le salaire moyen. Il ne suffit pas de dire "nous vivons plus vieux". Cette augmentation est économiquement justifiée.

La réforme des retraites dès qu'elle nous est proposée aggrave les inégalités, diminue la démocratie... et sert la finance. Elle participe au gonflement déjà extravagant et délétère de la sphère économique financière. Il est donc légitime de revendiquer un meilleur financement des retraites, plus juste et moins coûteux en termes de bien-être et aussi moins coûteux en termes monétaires.

²⁵ Selon la définition de l'INSEE, le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population (voir aussi annexes).

4- « Nous vivons au-dessus de nos moyens »

Cette affirmation – gratuite – peut être déclinée à l’infini, par exemple « la taxe comme politique pour le climat parce que nous n’avons pas les moyens de traiter autrement le problème » ou « il faut réduire les dépenses publiques », « On ne doit pas faire peser un poids budgétaire sur les générations futures », etc. Le discours dominant est celui-là : l’Etat est trop dépensier. Ce discours sous-entend que l’origine de la croissance de la dette publique est évidente : une croissance excessive des dépenses publiques : « Nous vivons au-dessus de nos moyens ». Pourtant, ce discours ne résiste pas à l’examen des faits.

Commençons par revenir sur les définitions. Le déficit public est la différence entre les recettes et les dépenses de l’Etat sur une année :

$$\text{DEFICIT} = \text{RECETTES} - \text{DEPENSES} \text{ sur une année}$$

La dette est l’ensemble des déficits qu’il reste à rembourser à une date donnée auquel on doit rajouter les intérêts qu’il reste à rembourser (les intérêts sont ce que l’on appelle "la charge de la dette").

Diminuer la dette ou le déficit, revient donc soit à diminuer les dépenses, soit à augmenter les recettes, soit les deux. Pourtant l’injonction est toujours : « il faut diminuer les dépenses de l’Etat ».

Diminuer les dépenses : quelles dépenses ?

Dans l’injonction, « il faut diminuer les dépenses de l’Etat », le sous-entendu est toujours : les dépenses liées aux missions de service public (la santé, l’éducation, la politique sociale, etc.). Pourtant si la dette a augmenté, la raison n’est pas à chercher dans les dépenses sociales.

Revenons sur ce qui a été dit très rapidement et qui est essentiel : un produit financier peut être un produit qui permet de se financer sans passer par le crédit bancaire. Ce mode de financement a été choisi par les Etats à partir des années 1980. A partir de ce moment, les Etats ont transformé leur dette en titre financier, notamment en obligations.

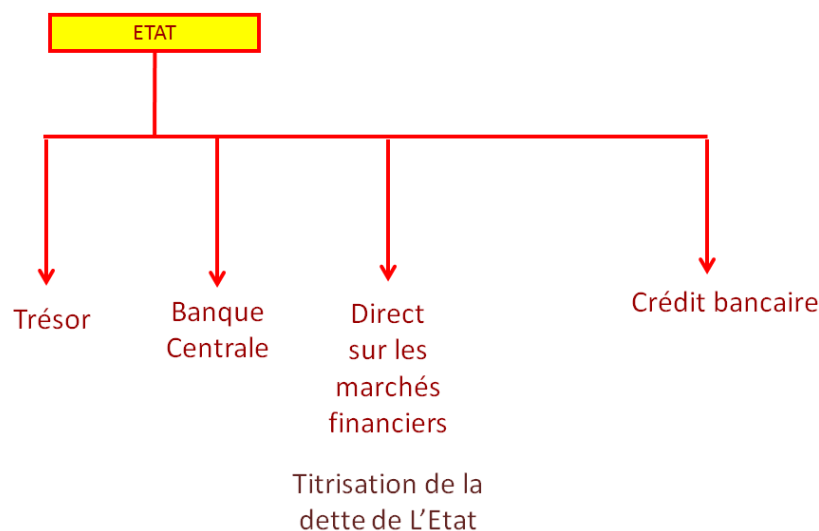
Faisons un rapide retour historique et théorique. Un Etat peut se financer de différentes façons (cf Isla 2017 pour plus de détails) :

- par le circuit du Trésor. Dans ce système, l’Etat peut être considéré comme un banquier, qui se financerait lui-même. Ce système a été abandonné en France à la fin des années 1960 ;

L’avantage de ce système est qu’il offre une sécurité de financement. L’Etat est alimenté sans cesse par l’épargne qui transite à travers des banques qui sont encore publiques. L’Etat règne en souverain sur cet univers bancaire et financier. Cf Lemoine 2016. Dans ce système, l’Etat est en même temps l’investisseur et le banquier de l’économie nationale

- par la Banque centrale. L'Etat peut emprunter à la Banque de France. Les prêts (la plupart du temps à taux zéro) de la Banque centrale à l'Etat ont été très largement critiqués à partir des années 1970. Les critiques avancent comme argument le manque de transparence, le manque de concurrence, le risque d'inflation ;
- directement sur les marchés financiers à travers notamment des obligations émises par le Trésor. C'est ce que les Etats ont fait à partir des années 1980. On a "titrisé la dette d'Etat," c'est-à-dire que l'on a transformé la dette en titres financiers. Cette titrisation a fait exploser la dette car elle induit un coût de financement plus important ;
- à cela s'est rajouté, le crédit bancaire, c'est-à-dire l'emprunt auprès des banques commerciales à des taux d'intérêt définis par le marché.

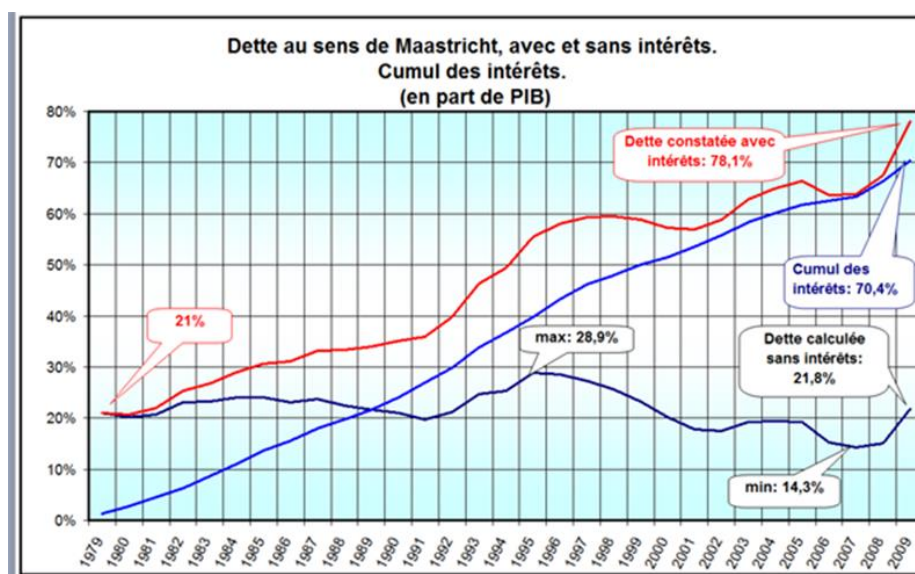
Graphique 8- Les modes de financement de l'Etat



Graphique : A. Isla

Conséquences de ces changements dans les modes de financement : la dette a explosé dès le début des années 1980.

Graphique 9 – Evolution de la dette de l'Etat Français entre 1979 et 2009



Source : HOLBECQ, 2010

Nous voyons bien dans ce graphique que les dépenses de l'Etat n'ont pas augmenté entre 1979 et 2009, elles ont même diminué²⁶, sauf en 2009 où il a fallu refinancer les banques commerciales mises en grande difficulté par la crise déclenchée en grande partie par leur propre comportement. En 30 ans, entre 1979 et 2009, les dépenses de l'Etat sont restées globalement stables. Elles ont même plutôt baissés. « Sur une trentaine d'années, exprimées, les dépenses de l'Etat (en proportion du Produit intérieur brut) ont plutôt diminuées d'environ 3 points de PIB », explique le responsable du département des comptes nationaux à l'INSEE²⁷.

Les dépenses – pour la politique sociale, de santé, pour la justice, etc. – n'ont pas augmenté ; la dette oui.

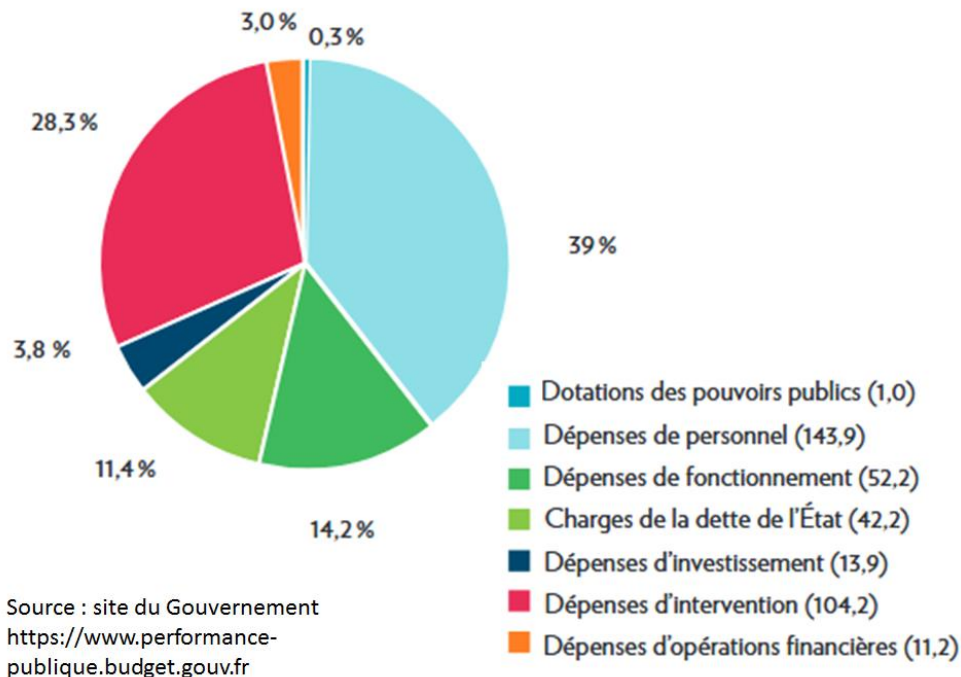
Un des facteurs qui a fait gonfler la dette est ce qu'on appelle l' "effet boule de neige", c'est-à-dire quand les taux d'intérêts de la dette sont supérieurs aux taux de croissance. Dans ce cas, emprunter coûte alors mécaniquement plus cher. Or, dans les années 1990, cet effet "boule de neige" a fonctionné à plein. Les taux d'intérêts ont flambé, bien au-delà de 2%. Patrick Saurin dans le rapport du CAC de 2014 écrit : « Si nous avions pratiqué un taux moyen de 2 %, l'Etat aurait gagné 589 milliards €. Si on ajoute à cela, les 488 milliards de cadeaux fiscaux, nous arrivons à 1077 milliards d'euros en moins dans les caisses de l'Etat, soit 59 % de la dette. Pour nous 59 % de cette dette est donc illégitime, parce qu'une dette doit servir l'intérêt général. »

²⁶ Selon le rapport 2014 du CAC (Collectif pour un audit citoyen), la part des dépenses publiques dans le PIB a chuté de 2 points en trente ans. Nous pourrions rajouter beaucoup de calculs faits par différents organismes y compris des organismes publics comme l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

²⁷ Si on parle cette fois des dépenses publiques globales (pas seulement l'Etat), l'INSEE note une augmentation de 4 à 5 points de PIB entre les années 80 et les années 2000, notamment dû à un certain nombre de transfert de compétence de l'Etat vers collectivités locales.

Aujourd'hui, en 2019, les taux d'intérêt sont très bas. L'Etat peut contracter de nouveaux emprunts à un taux quasiment nul. Mais d'une part, cela ne permet pas de diminuer la dette déjà accumulée, d'autre part, l'Etat ne se sert pas de ces taux bas pour racheter la dette et enfin, les intérêts sur les titres financiers, eux, ne baissent pas. La charge de la dette et les dépenses d'opérations financière restent dans le budget 2019 au niveau de 53,4 milliards d'euros²⁸ soit plus de 14% des dépenses (la réduction de la charge de la dette grâce aux baisses de taux s'élèverait selon le Gouvernement à 1,9 milliard d'euros).

Graphique 10 – Répartition des dépenses de l'Etat en 2019 (en milliards d'€ et en %)



Par conséquent, si la dette de l'Etat est aussi importante, ce n'est pas en raison des dépenses engendrées par les différentes missions de l'Etat²⁹, c'est surtout pour d'autres raisons :

- la titrisation de la dette d'Etat
- l'emprunt auprès des banques commerciales
- les dépenses de l'Etat pour le refinancement des banques en 2008
- l'évasion fiscale
- les cadeaux fiscaux
- les politiques d'austérité

²⁸ Source, site du gouvernement, cf graphique

²⁹ Le budget de l'Etat 2019 se décompose ainsi : 100,9 Md€ pour l'éducation et la recherche, 64,5 Md€ pour la défense et la sécurité, 52,8 Md€ pour les politiques sociales, 12,2 Md€ pour le développement durable, 9 Md€ pour la justice, total 239,4 Md€. La charge de la dette (les intérêts à payer sur la dette) s'élève à 42,2 Md€. A laquelle il faut rajouter 11,2 Mds€ de dépenses d'opérations financières, soit 14,4% de la dette, selon les calculs du Gouvernement. Source : site du gouvernement <https://www.performance-publique.budget.gouv.fr>

Le refinancement des banques après la crise de 2008

L'été 2008 le plan de sauvetage des banques a coûté plus de 30 milliards d'euros aux contribuables français et a été mené par un Etat qui se disait « en situation de faillite » pour ne pas faire face aux besoins de la société. C'est ce que l'on a qualifié de « socialisation des dettes privées », en l'occurrence des dettes bancaires. Bien sûr, l'Etat va faire en sorte de minimiser au maximum la publicité sur cet endettement qu'il va contracter en empruntant pour sauver des banques qui sont reconnues unanimement comme responsables de la crise³⁰. Par conséquent, ce ne sont pas les missions de service public tels que la santé, l'éducation, le transport, le chômage, les retraites, etc. qui sont responsables du pic d'augmentation de l'endettement de l'Etat en 2008-2009. C'est la crise de 2008 qui a engendré une dégradation supplémentaire des finances publiques. Ce ne sont pas des dépenses sociales excessives qui ont engendré la crise comme on voudrait nous le faire croire.

Les banques nous ont expliqué que l'argent du gouvernement serait plus efficace s'il leur était donné à elles, afin qu'elles prêtent, plutôt qu'aux familles et aux entreprises (« où est notre plan de sauvetage disaient-elles »). Pourquoi ne pas avoir sauvé les ménages, les entreprises et les collectivités locales surendettés ? « La vérité est qu'un dollar supplémentaire de capital dans une banque s'écoulera plus lentement dans les artères obstruées de notre système financier sclérosé qu'un même dollar offert aux familles et aux entreprises, qui entrera plus vite en circulation. Procéder ainsi nous fera renouer plus rapidement avec la croissance. » Keen, 2014, p 410. Pourtant, au lieu de renflouer les banques, on aurait pu renflouer les débiteurs privés. Tant que la dette privée est aussi élevée, les agents chercheront à se désendetter plutôt que de consommer ou d'investir.

La baisse des recettes fiscales

On a vu que les dépenses de l'Etat (en pourcentage du PIB) ont baissé de manière continue depuis 1993 jusqu'à la crise alors que les recettes (toujours en pourcentage du PIB) baissaient elles aussi, mais plus rapidement à partir de 1998. Pour mesurer l'impact de ce décalage, on teste un second scénario dans lequel les recettes de l'Etat auraient représenté une part constante du PIB (20 %) entre 1997 et 2007, cette part étant ensuite modulée pour prendre en compte l'impact de la récession.

L'effet de cette baisse des recettes de l'Etat sur la dette publique est considérable. Si ces recettes n'avaient pas baissé en % du PIB, la dette aurait été stabilisée entre 1997 et 2007 (en % du PIB) puis aurait moins progressé entre 2007 et 2012. Dans ce second scénario, le ratio dette/PIB simulé est en 2007 inférieur de 9 points au ratio observé, et de

³⁰ Le sauvetage va être effectué en France par deux sociétés, la société de prise de participation de l'Etat (SPPE) et la société de financement de l'économie française (SFEF). Nicolas Sarkozy va tout faire pour que les comptes de la SFEF ne soient pas comptabilisés dans la dette de l'Etat « l'art discret de l'endettement public hors bilan » (Médiapart, 28/01/09, Philippe Riès) et va réussir.

18 points en 2012 (CAC, 2014, p 19). Soit 55,5 du PIB en 2007 (au lieu de 64,5), 72,6 en 2012 au lieu de 90,6 et 70,9 au lieu de 94,9 en 2014.

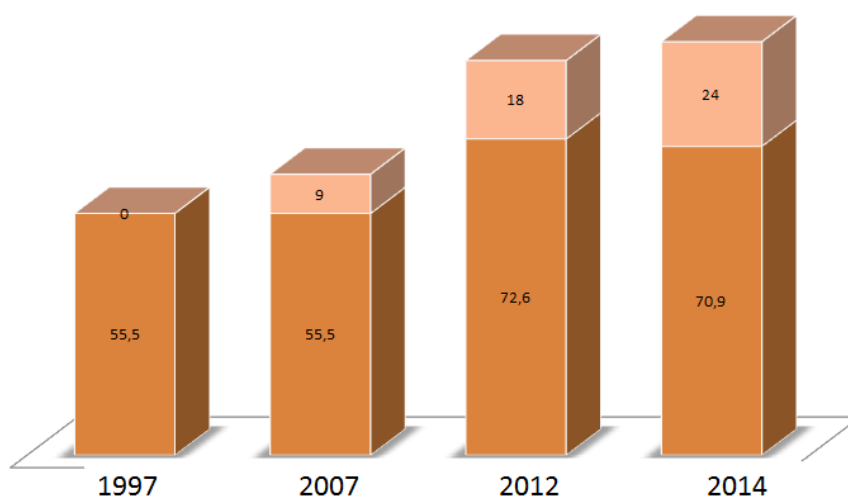
En 2014, le CAC remarque que si la dette a augmenté c'est d'abord parce que tout au long de ces années l'État s'est systématiquement privé de recettes en exonérant les ménages aisés et les grandes entreprises : du fait de la multiplication des cadeaux fiscaux et des niches, la part des recettes de l'État dans le PIB a chuté de 5 points en 30 ans.

Si l'État, au lieu de se dépouiller lui-même, avait maintenu constante la part de ses recettes dans le PIB, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 24 points de PIB (soit 488 milliards €) à son niveau actuel.

(...) L'impact combiné de l'effet boule de neige et des cadeaux fiscaux sur la dette publique est majeur : 53% du PIB (soit 1077 milliards €). Si l'État n'avait pas réduit ses recettes et choyé les marchés financiers, le ratio dette publique sur PIB aurait été en 2012 de 43% au lieu de 90 % comme le montre le graphique ci-contre. »

CAC, 2014³¹

Graphiques 11 - Déficit publics français en % du PIB, déficits dans l'hypothèse où les recettes fiscales étaient restées identiques



Sources : Graphique A. Isla à partir des chiffres de CAC 2014 et Alternatives Economiques 2019

Ce résultat frappant est-il exagéré ? En réalité on ne fait que retrouver ici l'un des principaux résultats de deux rapports officiels datant de 2010. Le premier (Champsaur et Cotis, 2010) établissait qu'« en l'absence de baisses de prélèvements, la dette publique serait environ 20 points de PIB plus faible aujourd'hui qu'elle ne l'est en réalité générant ainsi une économie annuelle de charges d'intérêt de 0,5 point de PIB ». Le second (Carrez, 2010) écrivait ceci : « entre 2000 et 2009, le budget général de l'Etat aurait perdu entre 101,2 (5,3

³¹ <https://www.audit-citoyen.org/2014/05/27/que-faire-de-la-dette-un-audit-de-la-dette-publique-de-la-france/publié-le-27-mai-2014>

% de PIB) et 119,3 milliards d'euros (6,2 % de PIB) de recettes fiscales, environ les deux tiers étant dus au coût net des mesures nouvelles – "les baisses d'impôts" », c'est-à-dire les niches fiscales, comme nous l'avons vu plus haut. Le tiers restant étant dû aux politiques d'austérité. Sans les baisses d'impôt pour les acteurs les plus riches, l'évasion fiscale et les politiques d'austérité, non seulement les recettes fiscales n'auraient pas baissé mais elles auraient augmenté.

« Contrairement à ce qu'a affirmé Emmanuel Macron à la tribune de l'ONU en septembre, les choix fiscaux sont absolument déterminants pour combattre les inégalités. Et pour preuve :

la suppression de l'ISF³² a coûté 3,2 milliards d'euros par an.

la flat tax³³ a coûté 1,5 milliards d'euros.

8 milliards d'euros ont été perdus depuis que l'exonération de la taxe d'habitation a été étendue au 20% les plus riches. » <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/budget-2020-contre-les-inegalites/>

L'évasion fiscale et les paradis fiscaux

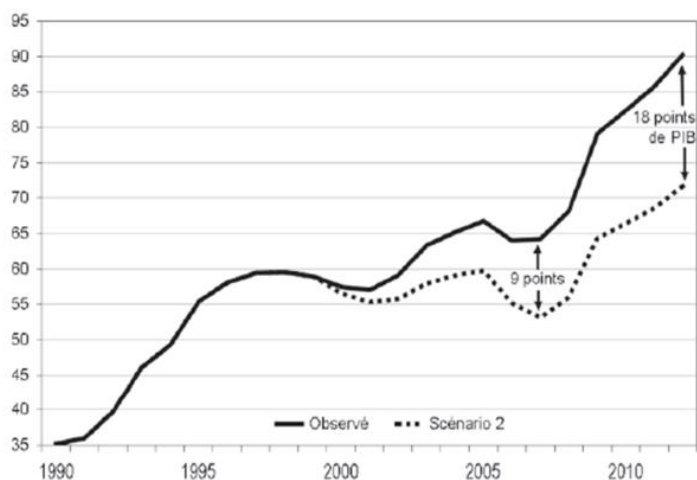
Les recettes fiscales ont chuté depuis les années 1980. Il y a moins d'impôts dans les caisses de l'État. C'est le constat effectué par le CAC (collectif pour un audit citoyen de la dette) en 2014. Patrick Saurin, du Syndicat Sud-Solidaire à la Banque Populaire Caisse d'épargne, qui a participé à cet audit, témoigne, « L'État s'est volontairement dépouillé d'une certaine partie de ses recettes à travers des cadeaux fiscaux. Nous avons relevé une diminution de 488 milliards € ces 30 dernières années. »

A ces cadeaux fiscaux, il faut rajouter l'évasion fiscale. D'après une commission d'enquête du Parlement européen, l'Union européenne perdrait chaque année 1 000 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales du fait de la fraude aux prélèvements obligatoire (y compris évitement fiscal offshore, i.e. paradis fiscaux, et optimisation fiscale « agressive »). Soit l'équivalent des dépenses de santé des 28 États membres. Cela concerne les entreprises pour deux tiers et les particuliers pour un tiers. En France, la fraude aux prélèvements obligatoires représente plus de 100 milliards d'euros en 2019 (cf. Syndicat National Solidaires Finances publiques, 2019). Auquel on peut rajouter 98 milliards d'euros de niches fiscales (cf Syndicat National Solidaires Finances publiques, 2018).

³² L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) avait été créé en 1989 (il soumet à l'impôt les personnes ayant un patrimoine net taxable supérieur à 1,3 millions d'euros en 2013). L'ISF a été remplacé le 1^{er} janvier 2018 par l'IFI, l'impôt sur la fortune immobilière. L'objectif affiché est que les gros détenteurs de patrimoine immobilier transforment celui-ci en patrimoine financier, la finance étant sensée financer l'économie réelle.

³³ La Flat Tax, ou Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) est entrée en vigueur le 1er janvier 2018, son principe est le suivant : appliquer un taux unique à tous les revenus du capital (dividendes, plus-values).

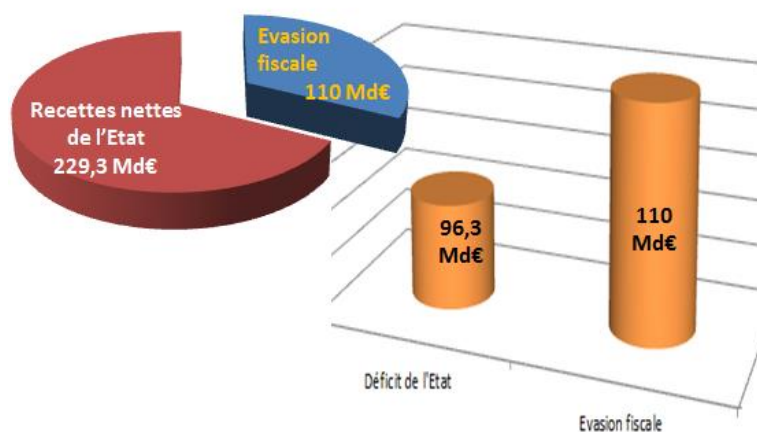
Graphique 12 - Dette publique française en % du PIB entre 1990 et 2010



L'évasion fiscale a pris des proportions considérables. L'évasion fiscale s'élevait entre 60 et 80 mds d'euros en France en 2014. En 2018, 40% du profit des multinationales du monde entier est enregistrée de façon artificielle dans les paradis fiscaux, 540 milliards d'euros de base taxable.

Source : INSEE, calculs CAC

Graphique 13 – Budget 2019 de l'Etat français



Sources des chiffres : site du gouvernement pour les recettes fiscales et le déficit public, Rapport du syndicat national Solidaires Finances publiques pour l'évasion fiscale³⁴

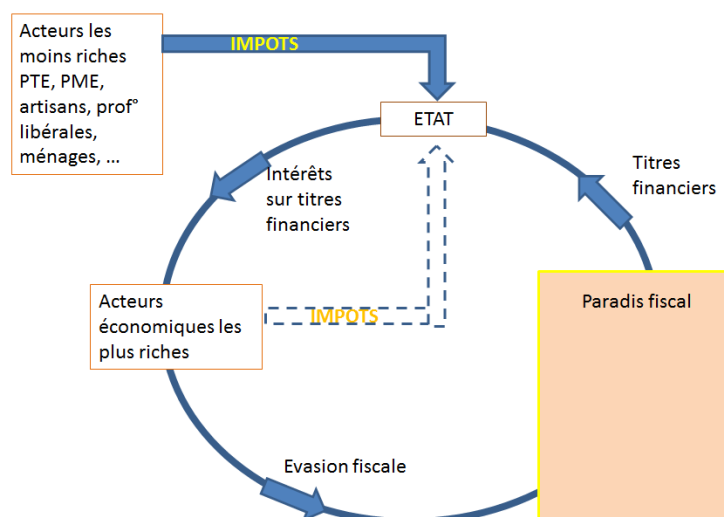
« Entre 2000 et 2009, le budget général de l'Etat aurait perdu entre 101,2 (5,3 % de PIB) et 119,3 milliards d'euros (6,2 % de PIB) de recettes fiscales, environ les deux tiers étant dus au coût net des mesures nouvelles – les 'baisses d'impôts' » Carrez, 2010

³⁴ https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/files/images/budget/budget/budget2019_infographies/recettes.png
<http://docplayer.fr/1593137-Rapport-du-syndicat-national-solidaires-finances-publiques.html>

La prévision de déficit 2019 a été revue à la baisse - par rapport au montant de 107,7 milliards d'euros voté dans la loi de finances initiale – et s'élèverait à 96,3 milliards. Cependant ce déficit « s'alourdi cette année par le coût ponctuel d'environ 20 milliards d'euros de la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et pour l'emploi (CICE) en baisse de charge pérenne, ainsi que par celui des mesures d'urgence décidées en décembre dernier pour tenter de désamorcer la contestation des "Gilets jaunes". » Usine nouvelle.com, France: Amélioration prévue du déficit budgétaire en 2020, à 93,1 milliards d'euros, publié le 26/09/2019.

Il y a un circuit que l'on oublie souvent lorsque l'on parle d'évasion fiscale et de paradis fiscaux : les acteurs les plus riches qui arrivent à faire de l'évasion fiscale utilisent cet argent – cette liquidité – disponible (car non utilisé par les impôts) pour prêter aux Etats, par le biais des marchés financiers. Les Etats, c'est-à-dire tous les citoyens qui paient l'impôt, paient des intérêts à ces acteurs les plus riches sur ces titres financiers. Ainsi, non seulement certaines sommes sont détournées du paiement de l'impôt mais ces sommes vont être rémunérées par l'impôt des autres citoyens (à des taux supérieurs à ceux des livrets A !).

Graphique 14 – L'Etat, une source de revenu pour les plus riches



Graphique : A. Isla

Baisses impôts des riches + évasion fiscale => baisses recettes fiscales => le Trésor public doit vendre plus d'obligation pour financer les politiques de l'Etat => ces obligations sont achetées par les riches => l'Etat (l'ensemble des contribuables) paie des intérêts sur ces obligations à ces mêmes riches

- ⇒ Augmentation dette publique
- ⇒ Augmentation rente privée
- Pour certaines classes (présentes et futures) la dette est une charge,
- Pour d'autres c'est un actif, un trésor privé ; plus la dette est importante, plus elles peuvent prêter aux Etats.

Toutes les classes ne sont pas identiques face à la dette publique, face au fardeau de la dette. L'injonction « On ne doit pas faire peser un poids budgétaire sur les générations futures » ne fonctionne pas pour tous.

- Les générations futures issues des classes les plus riches pourront hériter de l'épargne de leurs aïeux en obligation du Trésor. Ces générations futures auront été enrichies par la dette et leurs aïeux auront bénéficié de la baisse des prélèvements obligatoires (sur ce thème et sur la dette en général, cf Isla 2017).

Ainsi, la dette publique est le fruit de la domination au sein de l'État des groupes sociaux les mieux dotés en capital économique, lesquels préfèrent prêter à l'État plutôt que de devoir payer via l'impôt la même somme.

D'où d'un côté une imposition minimale de ces groupes bénéficiant de réductions d'impôts sur les revenus et les sociétés et de niches fiscales, de l'autre une évasion et une fraude fiscales des mêmes, facilitées par la libre circulation des capitaux et l'internationalisation de la production. Ajoutons que, comme c'est le cas en France où ils représentent plus de 60% de la « clientèle », les détenteurs de dettes publiques peuvent être majoritairement non-résidents ; d'où l'existence probable d'un circuit monétaire « de l'ombre » fonctionnant au détriment de l'économie domestique et par lequel des profits domestiques « exportés » pour se soustraire à l'impôt retournent au pays sous forme d'achats de titres de dette publique et repartent à l'étranger agrémentés d'un intérêt et lavés de tout soupçon d'origine frauduleuse.

L'idéal de ces classes de riches est de limiter l'impôt sur le revenu et la richesse et de financer par l'emprunt un Etat protecteur des droits de propriété. Elles prêtent à l'Etat, non pas parce que elles appartiennent au corps politique souverain mais parce que l'Etat est une source de revenu qui leur permet d'accumuler du capital. Lorsque le Gouvernement supprime l'impôt sur la fortune pour le transformer en impôt sur l'immobilier, non seulement cela est injuste, mais l'argument utilisé est fallacieux. Cet argument consiste à dire que les patrimoines qui vont vers la finance servent l'économie réelle. Tout ce que nous avons exposé montre au contraire que le développement de l'économie financière a permis la reconstruction d'un système féodal où les nouveaux seigneurs sont exemptés de l'impôt. La revendication d'une fiscalité plus juste est une fois de plus légitimée.

La politique d'austérité

Les politiques d'austérités sont aussi responsables d'un creusement du déficit de recettes fiscales. En effet, plus les salaires sont contraints, moins les individus paient d'impôts. Ils paient moins d'impôts directs - sur le revenu -, ou indirects, comme par

exemple la TVA sur leurs consommations. Les politiques d'austérité ont coûté 4,5 points de PIB à l'économie française entre 2011 et 2014³⁵.

Deux économistes du Fond Monétaire International, Olivier Blanchard³⁶ et Daniel Leigh, l'ont montré dans un article de 2013, les politiques d'austérité réduisent les recettes fiscales. Cet article admet une sous-estimation de plus de 100 % de l'effet des politiques d'austérité de la zone euro sur la croissance au cours de cette période. Pour ces deux économistes du FMI, l'impact des politiques d'austérité est important sur le chômage tandis que la réduction des déficits publics est faible.

« Par ailleurs, si l'austérité est beaucoup plus récessive qu'on ne le pensait, cela veut aussi dire qu'une politique de relance serait beaucoup plus efficace qu'on ne l'imagine »
Xavier Timbeau économiste à l'OFCE, cité par Albertini, 2013

Les pays qui ont été les premiers à mettre en place les politiques d'austérité après la crise de 2008 ont aussi été les premiers à entrer en récession³⁷ (Espagne, Grèce). La récession n'est donc pas la conséquence des populations mais de politiques européennes erronées. Pourtant, ce type de politique est maintenu en France. La forte dégradation des finances publiques qui a cautionné les politiques d'austérité n'est pas due à la gestion désastreuse des dépenses publiques depuis 40 ans, mais est la conséquence de la crise financière. La dette publique française est passée de 1 212 milliards d'euros en 2007 (75,6% PIB) à 2 000 milliards en 2015 (121% PIB) (cf Heyer, Lokiec, Méda, 2018).

« Le FMI était moins enthousiaste vis-à-vis de l'austérité que les autres grands acteurs, rappelle-t-il sur son blog. Si lui-même dit qu'il s'est trompé, cela signifie que tous les autres [...] se sont encore plus trompés. Et il a le mérite de vouloir repenser sa position à la lumière des faits. La véritable mauvaise nouvelle, c'est que bien peu d'autres acteurs font la même chose. Les dirigeants européens, qui ont créé des souffrances dignes de la crise de 1929 dans les pays endettés sans restaurer la confiance financière, persistent à dire que la solution viendra d'encore plus de souffrance.» Paul Krugman (Prix de la banque de Suède 2008), blog sur le New York Times, 01/07/2013, billet "The Big Fail"³⁸.

« Tout économiste digne de ce nom aurait pu prédire que les politiques d'austérité allaient provoquer un ralentissement de l'activité et que les objectifs budgétaires ne seraient pas atteints »
Joseph Stiglitz ("Prix de la banque de Suède" 2001, *Straits Times*, Singapour, 10 janvier 2002)

La politique d'austérité, c'est-à-dire une contrainte imposée à l'augmentation des salaires et une baisse des dépenses publiques sociales de l'Etat, n'est donc ni justifiée (que ce soit théoriquement ou empiriquement), ni légitime.

³⁵ 3 points à l'Allemagne et 7 points à l'Espagne, cf Héyer et al. 2015.

³⁶ Olivier Blanchard économiste en chef du FMI au moment de la rédaction de son article en 2013.

³⁷ Une récession est une baisse du rythme de croissance voire une baisse du PIB.

³⁸ https://www.nytimes.com/2013/01/07/opinion/krugman-the-big-fail.html?_r=0

La dette sociale

Lorsque l'on parle de la dette de l'Etat on sous-entend la dette financière et on oublie la dette sociale de l'Etat. De la même façon que l'Etat s'engage à rembourser la dette financière auprès des créanciers qui lui ont prêté, il s'engage aussi à rembourser la dette sociale auprès des citoyens qui ont payé leurs impôts (peu importe le niveau de l'impôt même si celui-ci est égal à zéro si les revenus sont faibles), c'est ce que l'on appelle la dette sociale. L'Etat s'est engagé sur les retraites, sur la santé, sur l'éducation, etc.

Précisons à nouveau le vocabulaire.

La dette publique (sens usuel) est une dette contractuelle de la puissance publique (l'État et autres administrations publiques) vis-à-vis de créanciers en général privés qui en attendent une rémunération, mais aussi, pour certains, un pouvoir de contrôle sur les choix budgétaires publics. Ces créanciers, non nécessairement résidents, prêtent de l'argent à l'État pour financer à court terme sa trésorerie et, à plus long terme, son déficit budgétaire ou des investissements ou même l'encours de dette publique déjà accumulé.

La dette sociale est au fondement de la souveraineté que le peuple a transféré à l'État. Cette dette sociale dont l'État est débiteur à l'égard de l'ensemble des citoyens constituant le peuple souverain, est une dette de protection de leur vie individuelle et collective. Elle légitime l'existence même de l'État aux yeux des citoyens ; elle fonde la vie en société. C'est une dette tutélaire, perpétuelle, dont l'État ne peut jamais se départir, et qu'il peut seulement honorer à travers ses dépenses en matière d'éducation, de santé, de services publics, de sécurité individuelle et sociale, etc. C'est donc aussi une dette publique, mais qui est déniée par les gouvernements ultralibéraux (cf Théret 2016, note 1).

Prenons un exemple, le Gouvernement a annoncé une revalorisation des retraites de 0,3 %. Or, selon le Code de la Sécurité Sociale, les pensions doivent être revalorisées du montant de l'inflation moyenne sur l'année pour maintenir le niveau de vie. L'inflation calculée par l'INSEE est de 1,6% pour 2019. Le Gouvernement ne respecte donc pas la dette sociale sur laquelle il s'est engagé.

Au début des années 2000, les agences de notation³⁹ comme Moody's, s'attendent à un défaut des Etats. Un défaut des Etats sur la dette sociale, et non sur la dette financière. Le responsable de l'évaluation chez Moody's remarque (et s'en réjouit ?) que dans l'opinion publique, la dette financière et la dette sociale n'ont pas la même « nature conceptuelle ». La dette financière est conçue comme un contrat rigide et la dette sociale comme un contrat

³⁹ Une agence de notation financière est un organisme chargé d'évaluer le risque de non-remboursement de la dette ou d'un emprunt d'un État, d'une entreprise ou d'une collectivité locale, et jamais d'un particulier. Elle évalue aussi les titres financiers en leur donnant une note (la meilleure note étant AAA). Elle est rémunérée par le demandeur de notation financière. Seules trois agences se partagent 95 % des demandes de notations dans le monde (Moody's, Standard & Poor's, Fitch Ratings). Elles n'incluent aucun critère environnemental ou social dans leurs notations. Les seuls critères d'évaluation pris en compte sont financiers.

flexible, une « convention » sociale et une simple « promesse » politique, réversible, sur laquelle il est aisé pour celui qui gouverne de revenir. « Heureusement pour les gouvernements, le public ne prend généralement pas les défauts sur la dette sociale et les retraites autant au sérieux que la violation de la promesse par un gouvernement sur ses obligations du Trésor (obligations financières). » Truglia 2000, cité par Lemoine 2016 p 287)

La question qui se pose est alors la suivante : doit-on réserver aux contrats financiers la robustesse d'un paiement et l'irréversibilité du droit de propriété, puisque les dettes sociales peuvent facilement être annulées ou effacées par une nouvelle loi de finance ? La retraite à points prévue par le Gouvernement va dans ce sens, elle permet de flexibiliser le contrat de l'Etat avec ses citoyens.

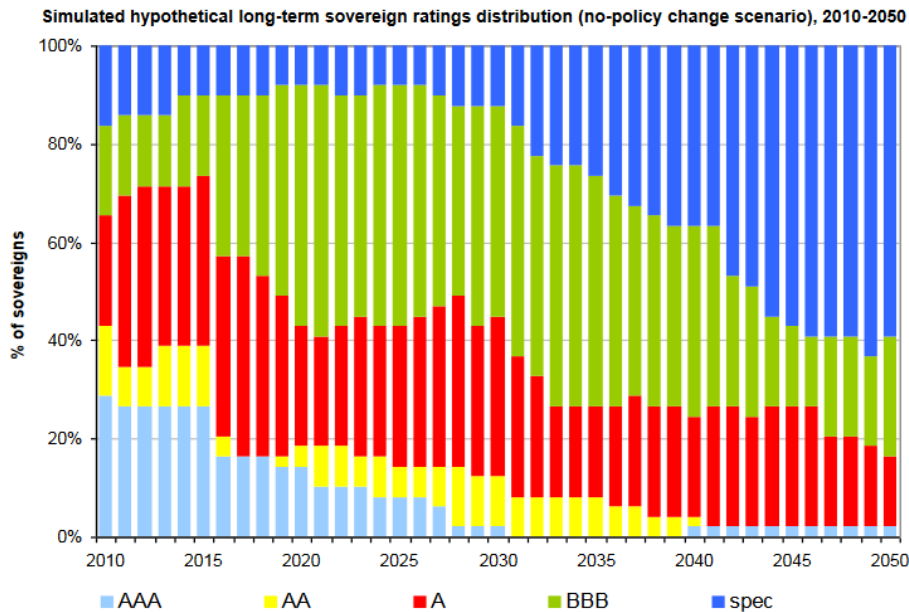
Si l'on reconnaît la dette sociale au même titre que la dette financière, les citoyens se trouvent alors en possession d'une créance sur l'Etat aussi solidement inscrite dans le droit que les titres financiers, i.e. reposant sur un engagement de l'Etat tout aussi irrévocable. Or la dette publique financière est volontairement située en position hiérarchiquement supérieure à la dette sociale qui est au fondement de la souveraineté que le peuple a transféré à l'Etat.

Les agences de notations vont participer à cette hiérarchisation et vont faire pression sur les Etats afin qu'il baisse leurs prestations sociales (retraites, salaires, etc.) s'ils veulent obtenir une bonne note (une mauvaise note entraînant une augmentation des taux d'intérêt et des prix des produits financiers pour l'Etat).

En 2010, l'agence de notation Standard & Poor's va publier le graphique suivant :

Graphique 15 - Sans modification de politique, les notes souveraines seront sous pression

Without policy change, sovereign ratings likely under pressure



Source: Standard & Poor's, *Global Aging 2010: An Irreversible Truth*, Oct 8, 2010.

Permission to reprint or distribute any content from this presentation requires the prior written approval of Standard & Poor's.

STANDARD
& POOR'S

Source : reproduit dans Lemoine, 2016, p 271

Traduction du titre : Sans modification de politique, les notes souveraines seront sous pression (simulation à long terme de la distribution de la note souveraine des Etats s'ils ne modifient pas leur politique sociale), 2010-2050.

Sur ce schéma, Standard & Poor's projette les dépenses sociales futures comme autant de dépenses potentielles. En faisant cela, elle fait une symétrie juridique des niveaux d'engagements entre dette financière et dette sociale. Cette façon de procéder va poser un problème aux professionnels de la finance, beaucoup vont être réticents à cela, y compris Standard & Poor's qui va se rendre compte du problème social que ce graphique soulève. Celui-ci va beaucoup circuler dans le monde financier, il sera utilisé par les professionnels des marchés de dette, les hauts fonctionnaires gérant la trésorerie de l'Etat, par les économistes des banques, par les agences de notations pour montrer la nécessité de poursuivre les réformes structurelles (cf Lemoine 2016, p 282 et s) ; mais il ne sera jamais diffusé dans les médias.

Dans ce graphique les dépenses futures de retraite sont considérées comme des dettes au même titre que les emprunts d'Etats souscrits auprès des créanciers privés (les bons et obligation d'Etat émis par le Trésor). Les engagements sociaux, les promesses garanties par les politiques publiques, devraient donc être tenues aussi fermement que les contrats d'emprunt financier liant l'Etat à ses créanciers privés. Mais les agences de notations considèrent que si les Etats maintiennent leur politique sociale – et notamment leur politique vis-à-vis des retraites mais on pourrait appliquer ce raisonnement à toutes les

dépenses sociales – alors plus aucune de leur note ne sera triple A. Dans le jargon médiatique des économistes, on parle de « sanction par le marché ». La soutenabilité des dépenses publiques implique une baisse des retraites. Ou dit autrement, « les pays les mieux classés sont ceux dont les arrangements de politiques publiques menacent le moins, ou favorisent le plus, les intérêts des détenteurs de capitaux. » (Lemoine 2016 p 274). Or dans un capitalisme financiarisé, les Etats se retrouvent en concurrence pour emprunter des capitaux sur les marchés financiers.

La prise en compte de la dette sociale pose la question du droit d'une catégorie sociale par rapport aux droits de l'autre ? Auprès de qui l'Etat se sent-il le plus obligé, auprès de ses citoyens ou auprès des détenteurs de capitaux ?

La finance se nourrit d'austérité, de flexibilisation du droit du travail, de baisse du niveau des retraites, de diminution des services publics de santé, de réduction des salaires, etc. aujourd'hui, telle qu'elle s'est développée, la finance est plus toxique que profitable à l'économie réelle.

5-« Le développement de la finance permettra de diminuer les inégalités »

Un exemple de cette croyance, parmi d'autres, est l'appel du Président de la République française, Emmanuel Macron, lors du G7 d'août 2019 à Emmanuel Faber, le PDG de Danone, pour rassembler sa "coalition" de 34 entreprises internationales pour réduire les inégalités. Or, on l'a vu dans tout ce qui précède la finance capte la création de valeur faite par l'économie réelle et les grandes entreprises sont des acteurs importants de cette finance. L'augmentation de la part de la finance dans l'économie est corrélée à une augmentation des inégalités depuis les années 1980 (cf notamment Piketty, 2013).

En moyenne, les Français les 10% les plus aisés perçoivent des revenus 6,7 fois plus élevés que les 10% les plus pauvres (Insee 2016) après impôts et prestations sociales. La France est, après la Suisse, le pays d'Europe où les riches sont les plus riches. Les écarts de patrimoines sont bien plus élevés que les écarts de revenus. Les 1% les plus riches possèdent 17% du patrimoine total (Insee 2015). 5 millions de personnes vivent avec moins de 855 euros par mois. Le taux de pauvreté a augmenté de 7,3% à 8% entre 2006 et 2016 (au seuil de pauvreté à 50% du niveau de vie médian). La précarité de l'emploi (CDD, intérim, apprentissage) augmente. Le taux de chômage des jeunes actifs augmente. La part des salariés soumis à des contraintes de rythme de travail augmente (cf Observatoire des inégalités, 2019).

La richesse des 14 plus grandes fortunes françaises a augmenté d'un tiers uniquement sur le 1er semestre de l'année 2019, c'est deux fois plus que pour les très grandes

fortunes américaines ou chinoises. Et l'investissement dans les PME a chuté de 70% suite à la fin de l'impôt sur la fortune. Oxfam, 2019-b

Avant sa suppression, l'impôt sur la fortune (ISF) était payé par les 340 000 ménages les plus fortunés (soit environ les 1 % les plus riches). Il rapportait 1 milliard d'euros en 1990, lors de sa création et 5 milliards au moment de sa suppression. Au-delà de son rendement financier, l'ISF est un des impôts symbole dans la lutte contre les inégalités en imposant uniquement les ultra-riches, ceux qui possèdent plus de 1,3 millions d'euros de patrimoine. « Si l'ISF avait été modernisé, avec les déclarations pré-remplies pour les patrimoines, comme il en existe pour les salaires, alors il aurait pu rapporter bien plus, de l'ordre de 10 milliards » Piketty, 2019, p 31.

Les inégalités de revenus se sont aggravées dans tous les pays du G7 depuis les années 1980. Les 20% les plus pauvres de la population des pays du G7 ne touchent, en moyenne, que 5% du total des rémunérations, tandis que les 20% les plus riches en perçoivent environ 45%. À l'exception du Japon et du Canada, cet écart s'est creusé dans tous les pays du G7 depuis 2004, en particulier au Royaume-Uni et en Italie.

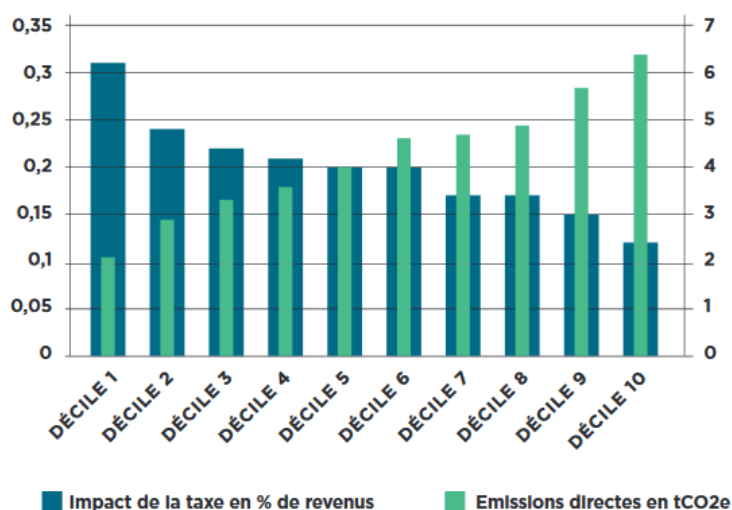
« Selon l'INSEE, l'écart entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres était de 16 en 2010 et est de 22,4 en 2017. Si notre système de redistribution a permis en 2015 à 5 millions de personnes de sortir de la pauvreté, faisant passer notre niveau de pauvreté monétaire de 22 à 14 %, il est aujourd'hui en danger car notre fiscalité repose de manière croissante sur des impôts pesant sur les plus fragiles, comme la TVA (+25% de recettes en 20 ans) et la CSG (+ 370% de recettes en 20 ans) et de moins en moins sur des impôts progressifs avec la réduction de l'impôt sur le revenu et la « flat tax » appliquée aux revenus du capital. » Oxfam, 2019-b

L'universalité des services publics tels que l'éducation, les soins de santé et la protection sociale est un moteur indéniable de la lutte contre la pauvreté et favorise la réduction des écarts entre riches et pauvres, ainsi qu'entre femmes et hommes (cf Oxfam 2019-a⁴⁰).

Les personnes les plus vulnérables, en France et surtout dans les pays du Sud, sont les plus impactées par les changements climatiques, alors qu'elles en sont les moins responsables. Les 10 % les plus riches de la planète sont à l'origine de 50 % des émissions mondiales de CO2. Alors qu'à l'inverse, les 50 % les plus pauvres n'émettent que 10 % des émissions mondiales.

⁴⁰ https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/08/OXFAM_7pechescapitaux_2019.pdf

Graphique 16 – taxe carbone : les ménages les plus riches polluent plus et paient proportionnellement moins par rapport à leur revenu⁴¹



Sources :

- OFCE Carbon consumption survey 2019 : <http://carbonconsumptionsurvey.eu/wp-content/uploads/2019/05/2019-04-19-Presentation-S%C3%A9minaire-final.pdf>
- Audrey Berry, Eloi Laurent (2019) « Taxe carbone, le retour, à quelles conditions ? », OFCE Working Paper 2019-06

Source : Oxfam, 2019-b⁴²

L'urgence climatique est bien là, et nous impose un changement total de modèle, pour que cessent ces injustices.

Conclusion

En général les mesures économiques prises par les Gouvernements, le sont pour servir la finance, donc aggraver la situation que l'on connaît déjà et augmenter les risques d'une crise, qui sera payée, une fois de plus, par les plus vulnérables. De nombreuses recherches en économie mais aussi en sociologie, en histoire, voire en droit et dans d'autres disciplines le démontrent. Pourtant les économistes orthodoxes ont réussi le coup de maître de transformer les lois qu'ils édictent comme lois inéluctables, indépassables ; les problèmes économiques comme des problèmes hautement technique et leur savoir comme un savoir d'experts impartageable. Pour ces économistes, le principe démocratique et le débat public, va à l'encontre de l'efficacité économique. Les citoyens n'ont pas la connaissance suffisante pour prendre les décisions en connaissance de cause : cette « mauvaise compréhension de l'électorat [conduit] donc à une défaillance du mécanisme démocratique : combien

⁴¹ Décile 1= les 10% les plus pauvres, Décile 2 = les 10% suivants... Décile 10 = les 10% les plus riches

⁴² https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/09/Budget_vert_juste_Oxfam_RAC_ATD_Secours_catholique.pdf

d'électeurs entament un doctorat en économie pour mieux appréhender les enjeux du dégroupage de la boucle télécommunication ou de la politique monétaire, et ainsi voter de façon plus informée ? » Tirole, 2016, p 223.

Ainsi, le discours économique a réussi à transformer le statut du politique. La politique « ne consiste plus à dominer la marche de l'économie et de la société, donc à incarner une volonté collective au-dessus des intérêts individuels, visant à les concilier et ne se laissant pas dominer par les mécanismes sans âme du marché. C'est là le point le plus grave car il signifie *la fin même de l'idée de politique* conçue comme une instance de liberté et de maîtrise collectives, dont l'origine la plus lointaine se trouve dans la Révolution française et dans la conception de la volonté générale de Rousseau. Cela porte un autre nom : *l'économisme*, c'est-à-dire la tyrannie des dites « lois » économiques objectives du capitalisme contre la « loi » politique humaine, issue d'un projet partagé consciemment. » Quiniou, 2017, p 12

Le discours des Gilets Jaunes est discrédité par des arguments d'autorité d'experts qui s'arrogent le pouvoir de dire ce qui est bon pour la société à la place des citoyens. Ces arguments d'autorité – « il faut diminuer la dette », « le coût du travail est contreproductif », etc. – sont assenés d'une part comme si c'était des vérités indépassables, d'autre part en omettant volontairement de dire que le capitalisme aujourd'hui, et depuis quarante ans est un capitalisme financiarisé. Le capitalisme financiarisé – par rapport au capitalisme industriel ou fordiste qui l'a précédé – a complètement modifié le fonctionnement de l'économie. La finance écrase toutes les relations économiques, soumet tout échange social à ses principes. Cette financiarisation de l'économie a transféré les risques sur le monde du travail, sur les travailleurs, les demandeurs d'emplois ou ceux qui sont démoralisés pour continuer à chercher, sur les retraités. Le risque social du chômage est transformé en responsabilité individuelle des personnes en manque d'emploi – et qui refusent de travailler, sont feignantes ou assistées. Ce capitalisme a multiplié les inégalités en culpabilisant les individus.

« Selon une méthode classique du néolibéralisme : de l'épuisement de la société doit provenir son obéissance. » Godin 2017.

Les revendications sont légitimes, leur légitimité est corroborée par une autre vision de l'économie que celle qui nous est proposée de façon despotique. Une autre vision qui est nécessaire pour sortir de l'impasse climatique et sociale dans laquelle nous sommes. La richesse du mouvement des Gilets Jaunes et de revendiquer un débat sur d'autres visions de l'économie et de la société dans son ensemble. J'ai choisi d'axer ma présentation sur la légitimité des revendications plutôt que sur les propositions que l'on pourrait faire. Parmi les propositions nous pouvons remarquer qu'il y en a de deux types : 1) celles qui proposent d'aménager le capitalisme financiarisé et de compenser les maux qu'il génère ; 2) d'autres qui proposent de désarmer le marché financier. L'urgence sociale et climatique dans laquelle nous sommes me fait pencher vers cette seconde catégorie. Beaucoup de travaux ont été menés dans le sens de ces propositions. Citons-en deux parmi de nombreux,

l'ouvrage de Gilles Raveaud ou celui d'Eric Heyer, de Pascal Lokiec et de Dominique Méda. Plusieurs organisations travaillent sur de telles propositions : Oxfam, Attac, les Economistes atterrés, les Amis de la terre,... et bien sûr les Gilets Jaunes. Au niveau des actions collectives, il est nécessaire aussi, je n'en ai pas parlé, de stopper les aides aux énergies fossiles, de taxer les transactions financières, etc. (cf Attac 2017). Différentes formes d'action sont possibles aussi bien au niveau collectif qu'individuel. L'utilisation des monnaies locales est une action emblématique du combat que nous avons à mener. En effet les monnaies locales sont des monnaies – les seules ? – qui ne sont pas des "monnaies financières" et qui sont des communs. D'autres actions sont possibles : la modification de son épargne, les changements dans notre façon de consommer, etc. (cf. site du documentaire *Demain*⁴³). Toute mesure hors de la finance est bonne à prendre, toute expérience qui tente de désarmer le marché financier est bonne à tenter.

Non seulement les revendications des Gilets Jaunes sont légitimes mais il est nécessaire de les prendre au sérieux pour faire bifurquer l'économie vers du mieux-être pour tous : davantage de moyens pour vivre, davantage de justice et d'égalité ; une vraie démocratie : le pouvoir au peuple, pour le peuple et par le peuple.

⁴³ <https://www.demain-lefilm.com/apres-demain>

Références bibliographiques

- ALBERTINI Dominique, 2013, « Oups, le FMI s'est trompé sur l'austérité », *Libération.fr*, 8 janvier 2013
- ALTERNATIVES ECONOMIQUES, 2019, « Les chiffres 2020 », Hors-Série n°118, octobre 2019.
- ATTAC, 2017, *Rendez l'argent !, Face à l'urgence sociale et climatique, 200 milliards d'euros à récupérer*, mars, <https://france.attac.org>
- ATTAC, 2019-a, *Toujours plus pour les riches – manifeste pour une fiscalité juste*, Les Liens qui Libèrent.
- ATTAC, 2019-b, *Fiche : l'Europe et l'évasion fiscale*, 10 mai, <https://france.attac.org>
- BACHET Daniel, COMPIN Frédéric, 2013, « De la finance au travail : finalités institutionnelles des entreprises et critères de gestion », *La Pensée*, n° 375, 2013.
- BACHET Daniel, 2019, « Voir autrement l'entreprise pour émanciper le travail », Tribune publiée le 07/06/2019 à 17:13, *Marianne*
- BLANCHARD Olivier, LEIGH Daniel, 2013, *Growth Forecast Errors and Fiscal Multipliers*, IMF Working paper, WP/13/1, 13 janvier, FMI. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2013/wp1301.pdf>
- CAC (collectif pour un audit citoyen de la dette), 2014, *Que faire de la dette ? Un audit de la dette publique de la France*, <http://www.audit-citoyen.org/wp-content/uploads/2014/05/note-dette.pdf>
- CARREZ Gilles, 2010, *Rapport d'information déposé par la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, préalable au débat d'orientation des finances publiques*, Assemblée Nationale, Juin, <http://gesd.free.fr/carrez10.pdf>
- CHAMPSAUR Paul et COTIS Jean-Philippe, 2010, *Rapport sur la situation des finances publiques*, République Française, avril, <http://gesd.free.fr/chamcoti.pdf>
- DUPUY Jean-Pierre, 2014, préface de l'ouvrage de Michael Sandel, *Ce que l'argent ne saurait acheter. Les limites morales du marché*, traduction française du livre du grand philosophe américain Michael Sandel, parue en 2014.
- FRIEDMAN Milton et FRIEDMAN Rose, 1981, *Free to Choose. A Personal Statement*, New York, Avon, 1981, p. 5 (*La liberté du choix*, trad. de l'angl. par Guy Casaril, Paris, Belfond, 1980)
- GODIN Romaric, 2017, *La guerre sociale en France. Aux sources économiques de la démocratie autoritaire*, La Découverte, Paris.
- HATTAB-CHRISTMAN Malika, ISLA Anne, 2014, "Financiarisation : de quoi parle-t-on ?", dans Hattab-Christman Malika, Isla Anne, Vautier Claude, (ed), *La crise du capitalisme financiarisé, Mélanges en l'honneur de François Morin*, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, pp 41-61. Bientôt disponible sur hal.archives-ouvertes.fr
- HEYER Eric, LOKIEC Pascal, MEDA Dominique, 2018, *Une autre voie est possible (Le modèle social français n'est pas mort !)*, Flammarion.
- HEYER Eric et SAMPOGNARO Raul, 2015, « L'impact des chocs économiques sur la croissance dans les pays développés depuis 2011 », *Revue de l'OFCE*, N°138, juin.
- HOLBECQ André-Jacques, 2010, « La charge de la dette nourrit la dette », 13 septembre, édition Yves Michel l'éditeur de la société civile, disponible sur <http://www.yvesmichel.org/>
- ISLA Anne, 2005, *De l'homo œconomicus à l'homo benignus. Pour une économie humaniste*, Habilitation à diriger des recherches soutenue le 7 mars 2005. Disponible en ligne <https://hal.archives-ouvertes.fr>
- ISLA Anne, 2017, « Qu'est-ce que la dette, comment structure-t-elle nos rapports sociaux ? », conférence à L'université Populaire de Philosophie de Toulouse, 10 mai 2017. Podcast : <https://www.alderan-philosophie.org/content/audioth%C3%A8me-nos-conf%C3%A9rence-en-mp3>
- ISLA Anne, 2018, « Traditions libérales, SI et démocratie : du libéralisme à l'ultralibéralisme, de la statistique au benchmarking, de la démocratie représentative à la démocratie libérale », colloque INFORSID, Informatique des Organisations et Systèmes d'Information et de Décision, *Construire les systèmes d'information des organisations à l'ère de l'innovation numérique*, atelier, *Système d'information et de décision et démocratie*, Nantes, 28-31 mai 2018. <https://si2d.hypotheses.org>
- ISLA Anne, 2019, « Libéralisme, néolibéralisme, ordo-libéralisme, libertarisme... : où se situe la politique de Donald Trump dans les traditions libérales ? », dans François Masclanis (ed.), *Présidence Trump : perspectives pluridisciplinaires*, Editions l'Harmattan, collection Intelligence stratégique et géostratégie, pp 83-127. Texte de pré-publication sur HAL <https://hal.archives-ouvertes.fr>

- KEEN Steve, 2014, *L'imposture économique*, préface de Gaël Giraud, Les éditions de l'atelier/Editions ouvrières, Ivry-Sur-Seine, 528p.
- LEMOINE Benjamin, 2016, *L'ordre de la dette (enquête sur les infortunes de l'Etat et la prospérité du marché)*, La Découverte, Paris, 304p
- LES ECONOMISTES ATTERRES, 2011, *20 ans d'aveuglement. L'Europe au bord du gouffre*, Les liens qui libèrent, 176 p.
- LES ECONOMISTES ATTERRES, 2019, *Les propositions des Economistes atterrés pour le débat citoyen*, février, www.aterres.org.
- MARTY Christiane, 2019, « Retraites : "Augmenter les ressources plutôt qu'abaisser les pensions" », Tribune, *Le Monde*, 20 octobre.
- MENGAL Paul, 2007, « Néolibéralisme et psychologie behavioriste », *Raisons politiques*, 2007/1 (n° 25), p. 15-30. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2007-1-page-15.htm>
- MORIN François, 2006, *Le nouveau mur de l'argent, essai sur la finance globalisé*, édition du Seuil, Paris, 278 p.
- MORIN François, 2011, *Un monde sans Wall-Street ?*, édition du Seuil, collection économie humaine, Paris.
- OBSERVATOIRE DES INEGALITES, 2019, *Rapport sur les inégalités en France*, édition 2019.
- ORLEAN André, 2011, *L'empire de la valeur (Refonder l'économie)*, Seuil, La couleur des idées.
- OXFAM, 2019-a, *Les sept péchés capitaux du G7. Comment le G7 favorise la crise des inégalités*, 22 août 2019. En ligne : www.oxfamfrance.org
- OXFAM, 2019-b, Climat et inégalités : plaidoyer pour un budget vert et juste, 24 septembre 2019
- PIKETTY Thomas, 2013, *Le Capital au XXI^e siècle*, éditions du Seuil, Paris, 976 p.
- PIKETTY Thomas, 2019, « Oui, on peut lutter contre les inégalités », entretien au magazine *Alternatives Economiques*, n°394, octobre 2019, pp 26-34.
- PITON Sophie, 2018, « Comment expliquer la déformation du partage de la valeur ajoutée depuis 30 ans ? », dans CEPII, 2019, *L'économie mondiale 2019*, La découverte, collection repères. En ligne : <http://ses.ens-lyon.fr/articles/comment-expliquer-la-deformation-du-partage-de-la-valeur-ajoutee-depuis-30-ans>
- QUINIOU Yvon, 2017, *Les chemins difficiles de l'émancipation (Réponse à Marcel Gauchet et quelques autres)*, Editions Kimé, Paris, 177 p.
- RAMBAUD Alexandre Pierre, 2015, *La valeur de l'existence en comptabilité : pourquoi et comment l'entreprise peut (p)rendre en compte des entités environnementales pour « elles-mêmes » ?*, Thèse de doctorat en Sciences de gestion sous la direction de Jacques RICHARD, Paris Dauphine. En ligne theses.fr
- RAVEAUD Gilles, 2018, *Economie, on n'a pas tout essayé !*, Paris, Seuil, 300p.
- RICKARDS James, 2017, *En marche vers la faillite (le plan secret de l'élite internationale)*, traduit de l'américain par Patricia Seixas (*The Road to ruin*), Publication Agora, Paris, 451 p.
- SEGRESTIN Blanche, HATCHUEL Armand, 2012, *Refonder l'entreprise*, Seuil, La République des idées, 123 pages.
- SUPIOT Alain, 2018, *La gouvernance par les nombres*, cours au Collège de France, Fayard, collection poids et mesures du monde.
- SYNDICAT NATIONAL SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, 2018, *Quid des niches fiscales ?*, 13 décembre, <https://solidairesfinancespubliques.org>
- SYNDICAT NATIONAL SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, 2019, *La fraude fiscale : un phénomène d'ampleur qui s'est diversifié et complexifié*, 24 janvier, <https://solidairesfinancespubliques.org>
- THÉRET Bruno, 2016, « Dette publique et auto-répression monétaire des États », revue *Savoir/Agir*, éditions du Croquant, 2016/1 (n°35)
- TIROLE Jean, 2016, *Economie du bien commun*, PUF, Paris, 629 p.
- ZUCMAN Gabriel, 2017, *La richesse cachée des nations - Enquête sur les paradis fiscaux*, Paris, Seuil, La république des idées.

Autres :

Site du documentaire *Demain* <https://www.demain-lefilm.com/apres-demain>

Site de François Morin http://www.financeglobale.fr/La_finance_globale/Hypertrophie.html

Données financières : revue trimestrielle de la Banque des règlements internationaux (Bis Quarterly Review)

Annexes

L'économie doit être réservée aux économistes :

« (...) combien d'électeurs entament un doctorat en économie pour mieux appréhender les enjeux du dégroupage de la boucle télécommunication ou de la politique monétaire, et ainsi voter de façon plus informée ? »

Jean TIROLE, 2016, *Economie du bien commun*, p 223

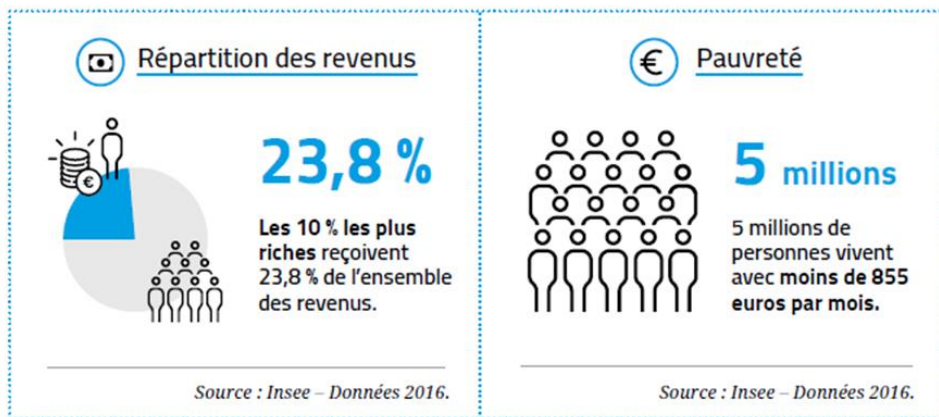


38

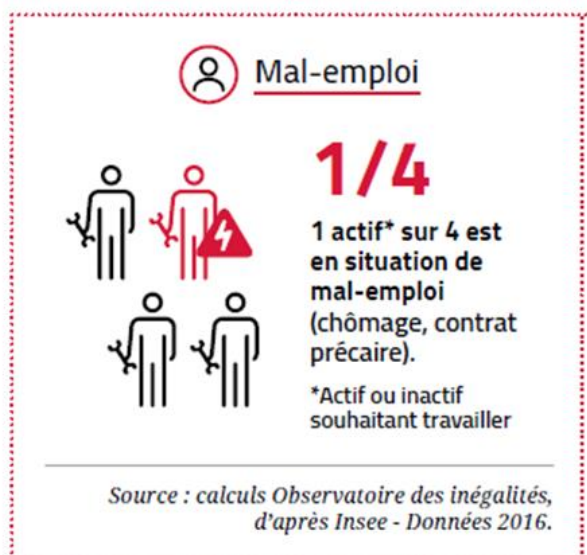
Quelques propositions



Les inégalités



Reproduit dans Observatoire des inégalités, 2019



Reproduit dans Observatoire des inégalités, 2019

Précarité



La **précarité de l'emploi** (CDD, intérim, apprentissage) concerne un nombre croissant de travailleurs. Leur taux de précarité est de 13,6 % en 2017, contre 12 % dix ans plus tôt. La précarité augmente depuis trois ans, ce qui constitue un phénomène nouveau et inquiétant.

Chômage des jeunes



Le **taux de chômage des jeunes actifs** de 20 à 24 ans (20,9 % en 2017) a augmenté de 8,3 points entre 2001 et 2013. Il est vrai qu'il a diminué de deux points depuis.

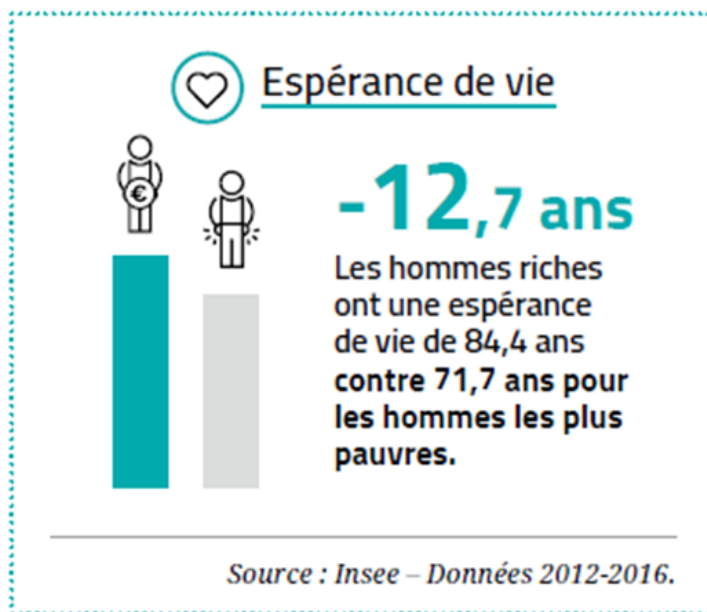
Conditions de travail



La **part des salariés soumis à des contraintes de rythme de travail** (par exemple : travail à la chaîne, normes de production, etc.) est plus élevée en 2016 (35,2 %) qu'en 2005 (31,6 %). En revanche, elle est stable entre les deux dernières enquêtes du ministère du Travail menées en 2013 et 2016.

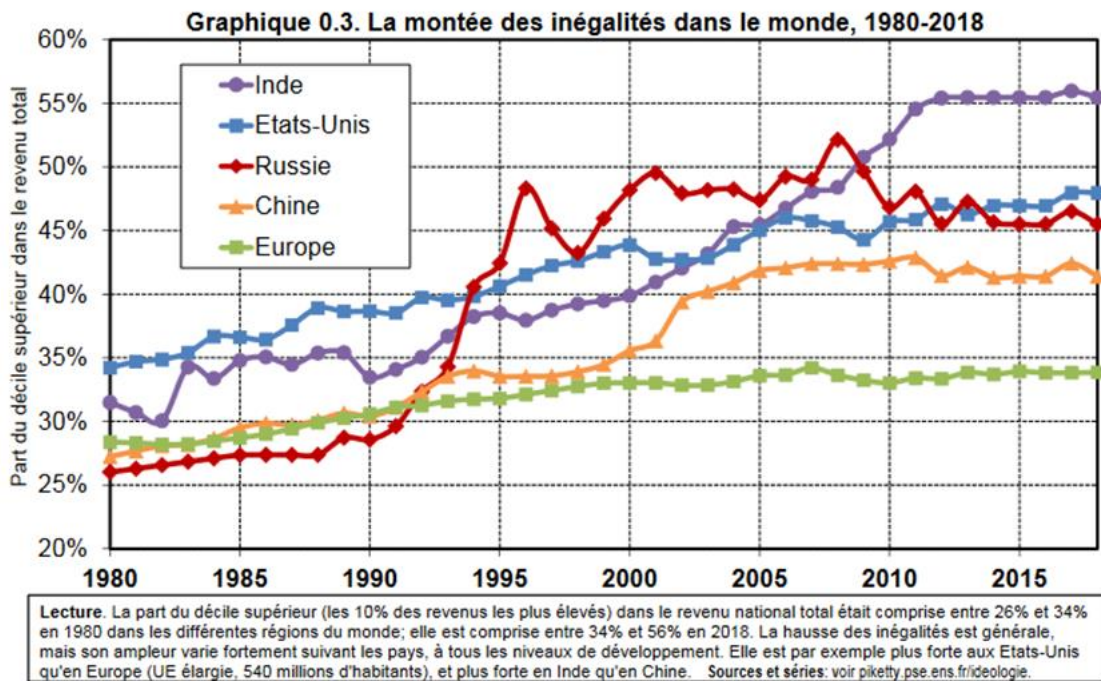
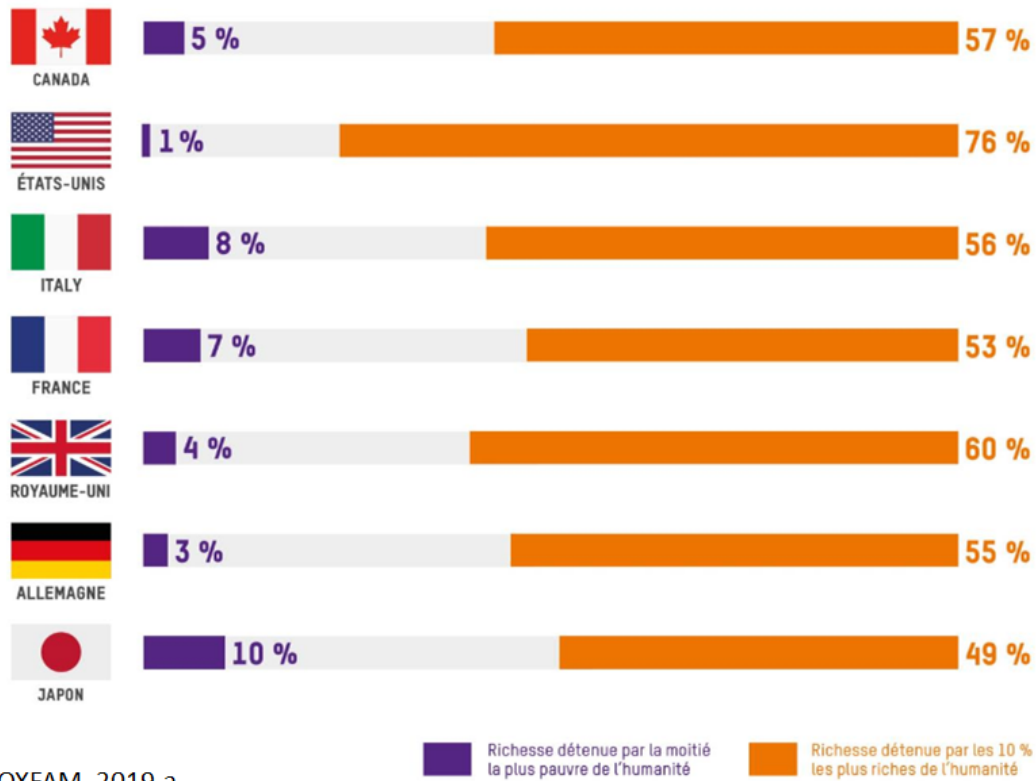
Sources : Insee, ministère du Travail

Source : Observatoire des inégalités, 2019

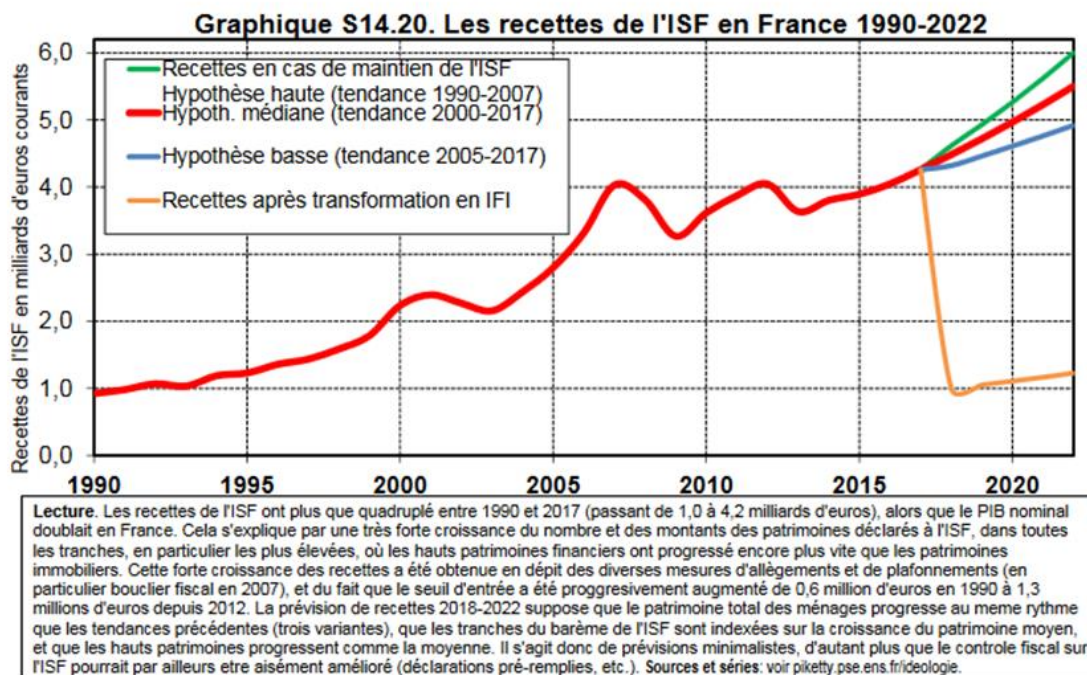


Reproduit dans Observatoire des inégalités, 2019

Inégalités de la répartition des richesses dans les pays du G7 (en 2018)

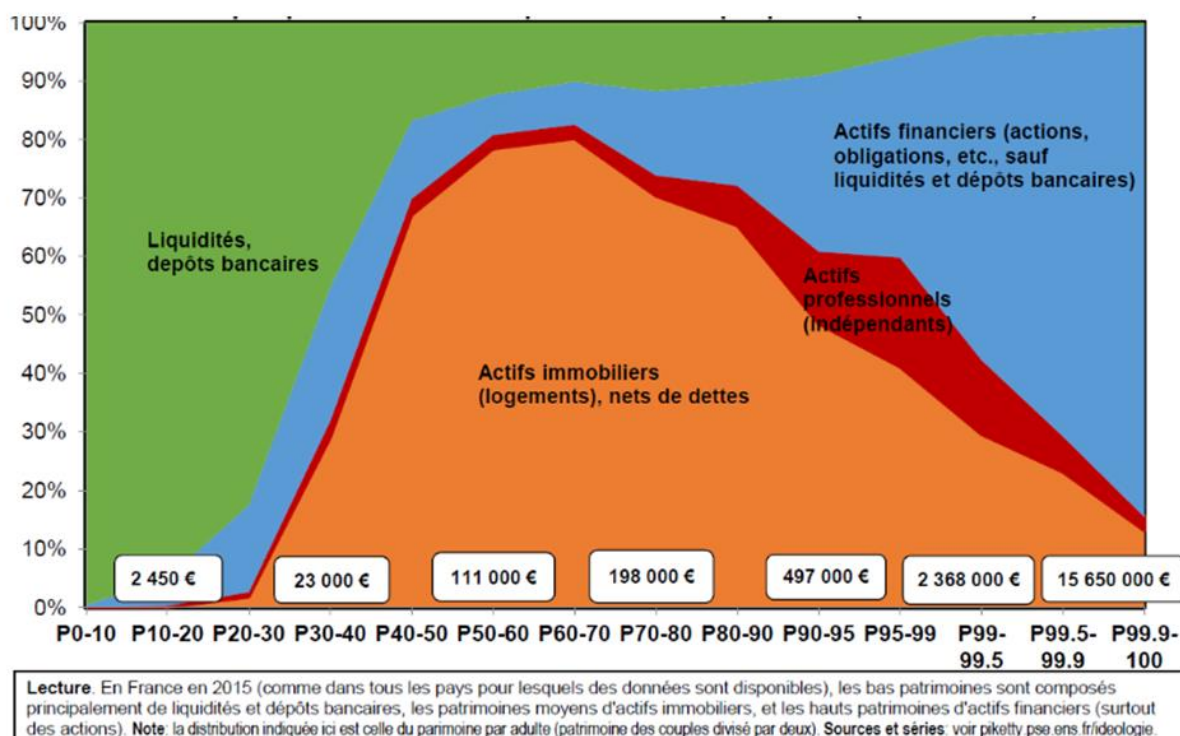


Source : piketty.pse.ens.fr/fr/ideologie



Source : piketty.pse.ens.fr/fr/ideologie

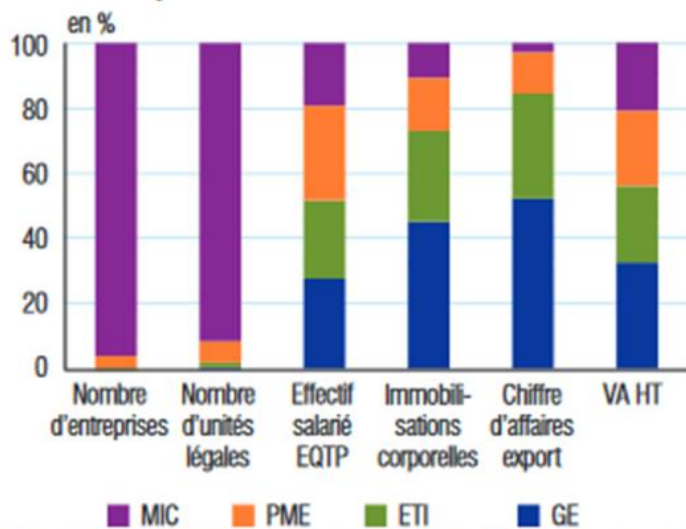
La composition de la propriété en France en 2015



Source : piketty.pse.ens.fr/fr/ideologie

Différents types d'entreprises

2. Caractéristiques selon la catégorie d'entreprise en 2012

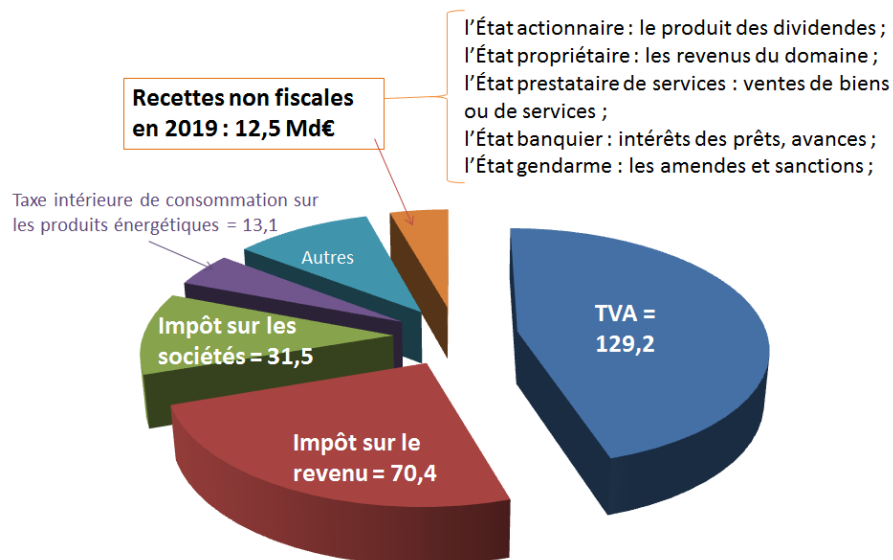


Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances et hors administrations publiques.

Source : Insee, É sane, Lifi 2012.

INSEE, 2015, p85

Les recettes fiscales



Sources des chiffres : site du gouvernement
<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/>

La taille de l'oligopole bancaire

Au 31 décembre 2011 :

Totaux de bilan des 29 banques systémiques :	46 115 milliards de dollars
Total de l'endettement public mondial :	46 197 milliards de dollars

Total de bilan de BNP-Paribas :	1 965 milliards d'euros
Total de la dette publique Française :	1 717 milliards d'euros

Source : F. Morin, « La crise du capitalisme financiarisé », colloque du 25 octobre 2012, Université Toulouse-1

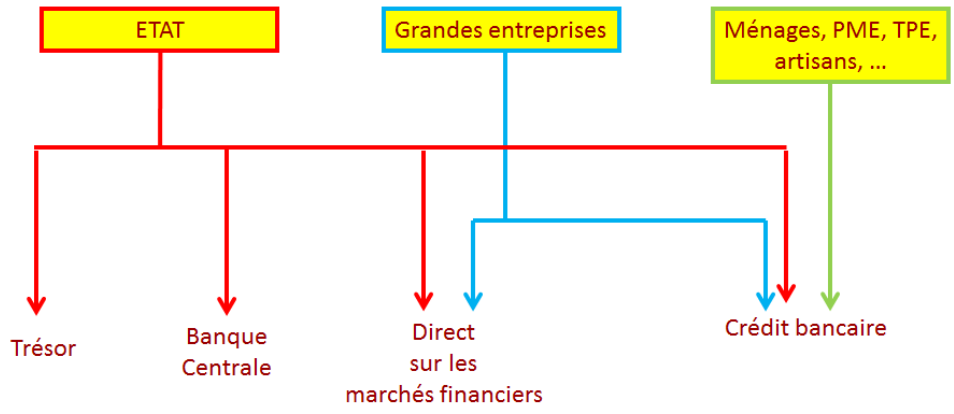
Taux d'intérêt et CDS avant et après l'explosion de la bulle des *subprime*

	Juin 2007		6 décembre 2010		
	Tx à 10 ans	CDS	Tx à 10 ans	CDS	Notation S&P
Allemagne	4,5	0,04	2,8	0,59	AAA
France	4,55	0,07	3,25	1,09	AAA
Italie	4,65	0,18	4,4	2,21	A+
Espagne	4,55	0,07	5,15	3,08	AA/négative
Grèce	4,65	0,20	11,6	8,09	BB+/négative
Portugal	4,6	0,08	6,0	4,02	A-/négatives

Les économistes atterrés, 20 ans d'aveuglement
(L'Europe au bord du gouffre), p 48-49

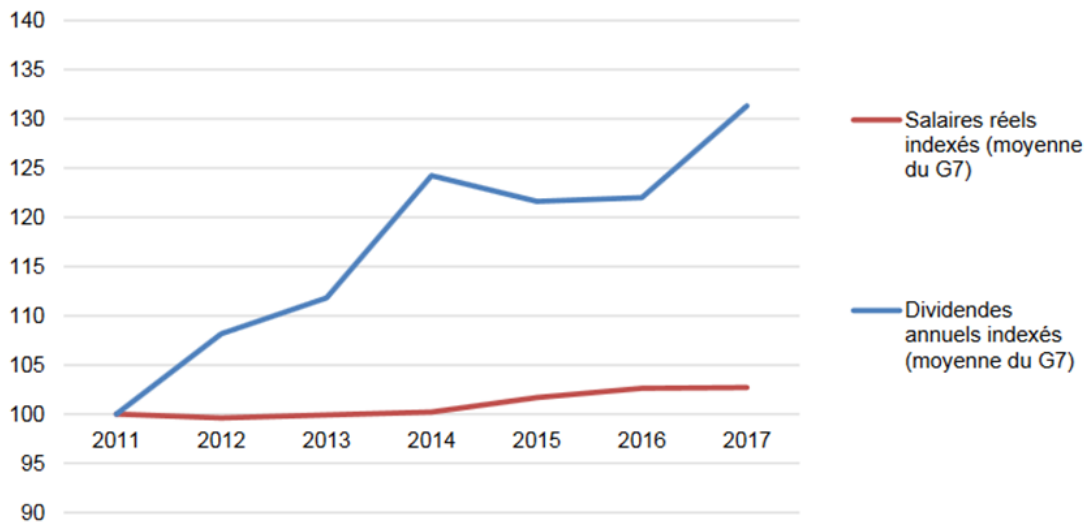
Le financement des agents économiques

MODES DE FINANCEMENT DES AGENTS ECONOMIQUES



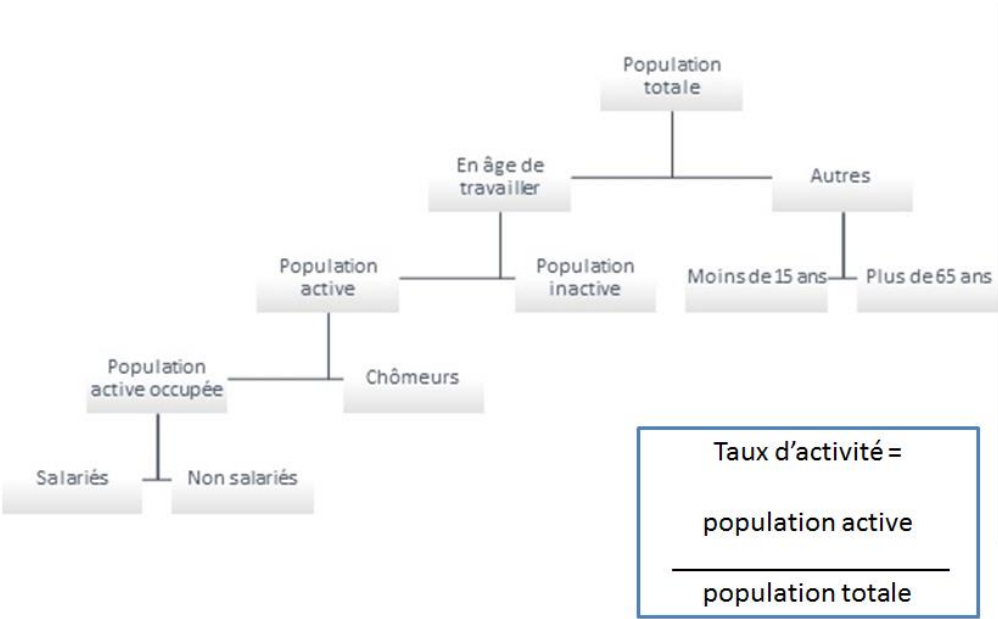
Salaires et dividendes

Croissance de la rémunération des actionnaires fortuné-e-s et stagnation des salaires dans les pays du G7, de 2011 à 2017



Source : OXFAM, 2019-a

Population active, population totale, taux d'activité



Source : wikipedia, « population active », définitions INSEE

Plan

La légitimité des revendications économiques des Gilets Jaunes.....	1
1- L'économie aujourd'hui : un capitalisme financiarisé.....	3
2- « Il faut baisser les coûts des entreprises » « Il faut baisser le coût du travail ».....	7
Entreprises et entreprises	7
Les niches fiscales sources d'inégalité supplémentaire	8
Coût du travail ... et coût du capital ?.....	10
3- « Nous vivons plus vieux, il faut donc travailler plus longtemps » La réforme des retraites....	17
4- « Nous vivons au-dessus de nos moyens »	21
Diminuer les dépenses : quelles dépenses ?.....	21
Le refinancement des banques après la crise de 2008	25
La baisse des recettes fiscales	25
L'évasion fiscale et les paradis fiscaux	27
La politique d'austérité	30
La dette sociale.....	32
5-« Le développement de la finance permettra de diminuer les inégalités »	35
Conclusion	37
Références bibliographiques	40
Annexes	42
L'économie doit être réservée aux économistes :	42
Quelques propositions	42
Les inégalités	43
Différents types d'entreprises.....	47
Les recettes fiscales.....	47
La taille de l'oligopole bancaire	48
Taux d'intérêt et CDS avant et après l'explosion de la bulle des <i>subprime</i>	48
Le financement des agents économiques	49
Salaires et dividendes.....	49
Population active, population totale, taux d'activité.....	50



Les Gilets Jaunes ont raison de...
La légitimité des revendications économiques !

Le 6 novembre 2019.
A: 20h00
A Tarbes
Amphithéâtre de la Bourse du Travail
Entrée libre